

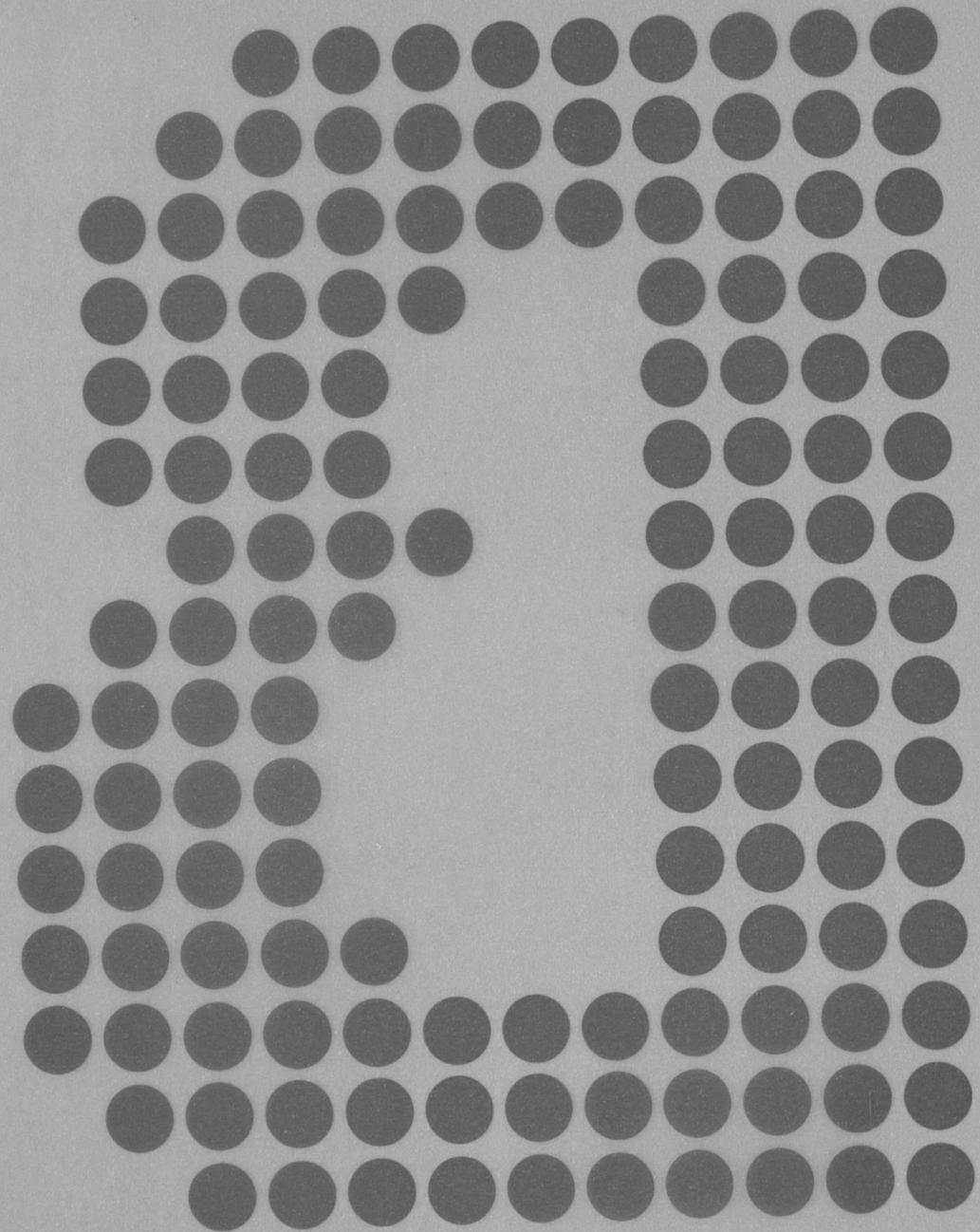
**BNP**  
**Rapports de l'exercice 1974**

Banque Nationale de Paris

Société Anonyme au capital de 500 millions de francs  
Siège Social : 16, boulevard des Italiens 75009 Paris  
R.C. Paris 66 B 4244 - L.B.F. n° 22.

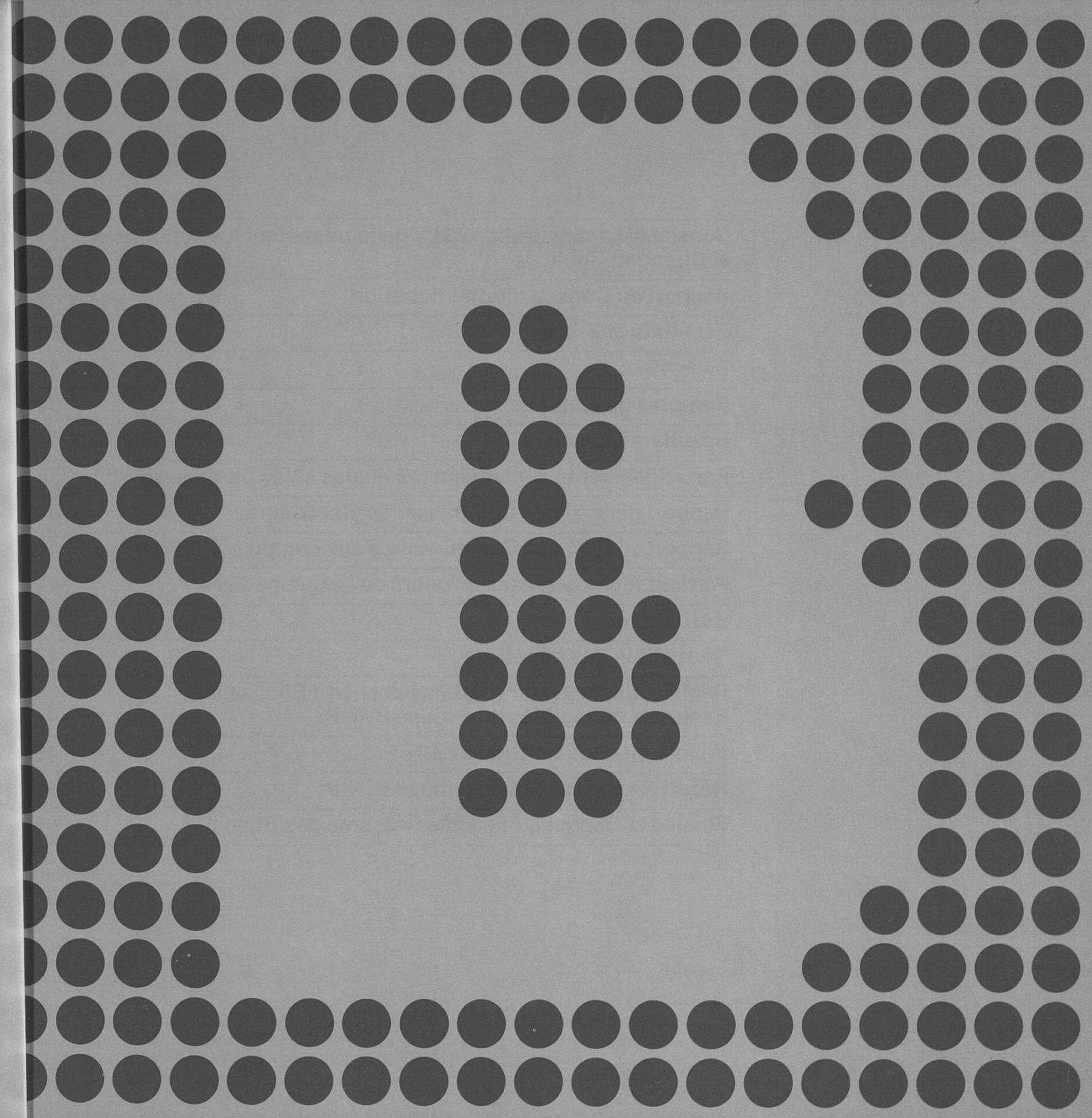
Exercice 1974

Banque Nationale de Paris



Exercice 1974

Société Anonyme au capital de 500 millions de francs  
Siège Social : 16, boulevard des Italiens 75009 Paris  
R.C. Paris 66 B 4244 - L.B.F. n° 22.





L'année 1974 restera l'année du pétrole et de la rupture, à l'occasion du pétrole, avec un type et une philosophie de l'expansion économique nés au début des années soixante.

La hausse des prix et la crainte de la pénurie d'énergie sont survenues à un moment où un point critique était atteint dans certaines évolutions engagées depuis longtemps et se manifestant par la dislocation du système monétaire international, l'inflation de plus en plus mal contrôlée et la mise en cause des modalités et des conséquences de la croissance. De ce fait, l'événement a joué un rôle de révélateur qui en a accru singulièrement la portée. Une période de l'histoire économique s'est sans doute achevée pour l'Occident au début de l'année 1974 : celle de la croissance très rapide, des produits primaires bon marché, de la concentration des exportations vers les pays industriels. Nous sommes maintenant entrés dans une ère de croissance moins vive et réorientée en fonction d'exigences nouvelles sur les conditions de vie et de relations économiques internationales bouleversées. Mais la France aura suivi avec quelques mois de retard dans cette voie ses principaux partenaires.

Car l'année 1974 aura été, pour l'économie française, une année de contrastes : contraste entre une France, qui parvenait un temps à poursuivre sa croissance, et la plupart des autres grands pays industriels, déjà en proie à la récession ; contraste dans notre pays même, entre un premier semestre bouillonnant d'effervescence inflationniste et une fin d'année marquée par le ralentissement de l'activité et un début de retour progressif aux équilibres.

Dans les principales puissances économiques, l'activité s'est ralentie de façon notable à la suite des mesures de freinage mises en œuvre dès 1973. Alors que la production enregistrait encore en France un accroissement de plus de 4 % pour l'ensemble de l'année 1974, elle cessait d'augmenter en Allemagne Fédérale et baissait d'environ 2 % aux Etats-Unis et au Japon. Le produit national brut des sept plus grands pays de l'O.C.D.E. a légèrement diminué en volume en 1974 alors qu'il avait augmenté de 6,5 % l'année précédente.

Le caractère mondial de la dépression était confirmé par la violence des reculs enregistrés sur les marchés internationaux les plus sensibles : la plupart des matières premières industrielles ont baissé d'au moins 30 % à 50 % sur leurs niveaux les plus élevés, et la réduction a été plus forte encore sur les tarifs de frets maritimes.

Cette cure d'austérité, rendue nécessaire par les excès des années précédentes et la nécessité de redresser des situations économiques perturbées à l'intérieur et à l'extérieur par le quadruplement des prix du pétrole, a emporté des conséquences sociales assez graves caractérisées par une montée rapide du chômage : en Allemagne, celui-ci a atteint le double du niveau enregistré dans la plus profonde des récessions de l'après-guerre, celle de 1967.

Dès lors, dans plusieurs pays, les Pouvoirs Publics ont décidé de définir, voire de mettre en jeu, des programmes de relance, en vain d'ailleurs jusqu'à présent, alors même que les résultats obtenus dans le refroidissement de leur économie étaient bien inégaux. A côté de l'Allemagne qui a ramené son taux d'inflation au-dessous de 6 % et du Japon qui a réussi à effacer en un an un déficit extérieur considérable, la récession prolongée de l'économie américaine s'accompagne d'une hausse des prix qui a dépassé 12 % et d'une nouvelle détérioration de la balance des paiements ; et la plupart des nations occidentales ne sont pas mieux loties.

Le nouvel accès de faiblesse du dollar restera l'un des phénomènes majeurs, et assez inattendu au reste, de l'année : à la fin de 1973, la crise du pétrole semblait devoir recréer le "dollar gap" des années 1950 et rendre moins urgente la réforme du système monétaire international. Le problème a, au contraire, retrouvé toute son acuité ; il s'est même enrichi d'une donnée nouvelle : l'importance prise par certains pays du tiers monde dans la définition d'un nouvel ordre monétaire.

La divergence des évolutions conjoncturelles entre la France et l'Etranger a été marquée dans la première partie de 1974, où le haut niveau d'activité de notre économie est resté un phénomène isolé. Dès septembre, soit trois mois après la mise en œuvre des mesures de "refroidissement", la France était ramenée au sort commun.

Le premier semestre a connu une surchauffe caractérisée. Dès le début de l'année, la population française réagissait à la ponction sur son pouvoir d'achat exercée au profit des pays producteurs de pétrole ; entendant maintenir les progrès de consommation auxquels elle était habituée, elle relevait ses exigences en matière de rémunérations et abaissait brusquement son taux d'épargne. L'envol des salaires était spectaculaire et l'augmentation moyenne des taux de salaire horaire atteignait 11,4 % pendant le premier semestre, contre 7,5 % pendant la période comparable de 1973.

L'industrie, qui travaillait déjà en bien des cas au maximum de sa capacité de production, devait faire face à un nouvel afflux de commandes. Durant les mois de janvier et de février, la consommation de produits manufacturés, exacerbée par la perspective d'une hausse rapide et continue des prix, augmentait de 11 % par rapport aux mois correspondants de 1973. L'on assistait à un stockage de précaution généralisé dans l'appareil de production, et même à une pénurie de certains produits de base.

L'activité était forte, avec un chômage très réduit, un accroissement de 4 % de la production industrielle en un semestre et un développement continu de l'investissement productif. Mais ces quelques mois supplémentaires de prospérité obtenus en dépit de circonstances contraires devaient être chèrement payés.

L'accélération de la hausse des prix dépassait de beaucoup les seuls effets mécaniques de la hausse de l'énergie, l'inflation d'origine interne s'ajoutant à l'inflation importée. L'indice du coût de la vie augmentait en six mois de 8,4 % contre 6,3 % aux Etats-Unis et 3,5 % en Allemagne Fédérale. D'autre part, le déficit de la balance commerciale excédait le montant moyen de 1,5 milliard de francs par mois estimé en début d'année et qui tenait compte du renchérissement de l'énergie. Il était gonflé par une importation massive de produits industriels de toute nature et atteignait au deuxième trimestre près de 2 milliards par mois.

Dans ces conditions le franc, qui avait dû en janvier abandonner toute parité fixe par rapport aux monnaies du "serpent" européen et notamment au deutsche mark, se dépréciait sur le marché des changes, malgré un recours massif à des emprunts internationaux ; en mai, sa baisse, accentuée par les incertitudes de la campagne électorale, atteignait depuis le 1<sup>er</sup> janvier 13 % par rapport au deutsche mark et 2,5 % par rapport au dollar des Etats-Unis.

La politique de restriction monétaire par l'encadrement du crédit était maintenue et même renforcée ; mais elle devait être complétée, pour agir, par des dispositions fiscales suffisantes et par un contrôle momentané mais strict des prix.

Ce fut l'objectif du "plan de refroidissement" élaboré en juin. La pression fiscale fut augmentée de plus de 7 milliards de francs, les Pouvoirs Publics choisissant de l'appliquer principalement aux entreprises ; le contrôle des prix fut resserré. Ces mesures intervenaient à un moment favorable, car les cours internationaux des matières premières

avaient subi une chute sensible à partir d'avril et la demande intérieure commençait à s'essouffler après les achats de précaution des mois précédents.

Les effets en furent vite ressentis : dès le mois de septembre, un dégonflement des commandes et un déstockage dans les circuits commerciaux étaient constatés, qui n'ont fait que s'accélérer jusqu'à la fin de l'année. Il s'en est suivi, certes, un ralentissement de l'activité, la production industrielle s'établissant en décembre à 4 % au-dessous de son niveau de décembre 1973, et une forte dégradation du marché du travail, le nombre des demandeurs d'emploi ayant presque doublé en quelques mois.

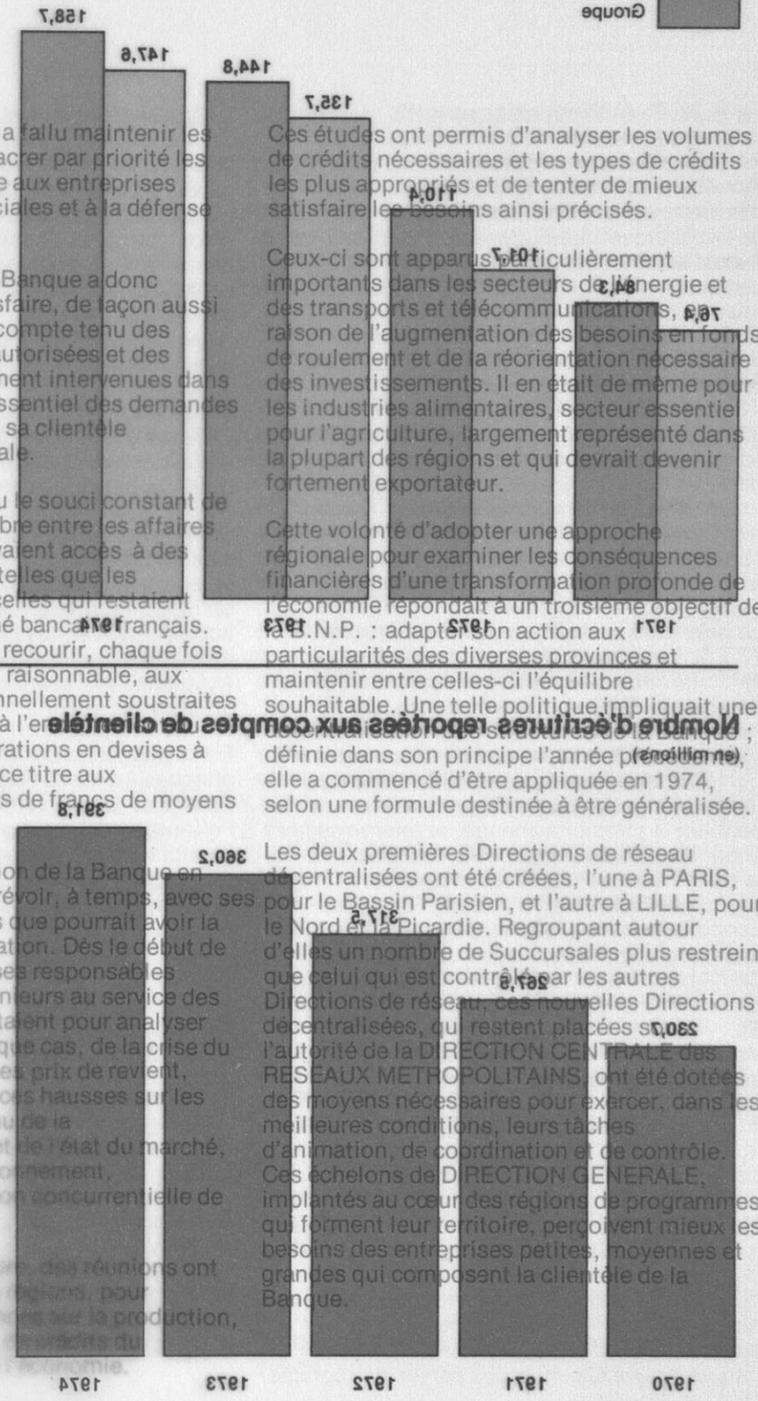
Mais le rythme mensuel de hausse des prix est descendu en décembre au-dessous du niveau de 1 % qui était escompté, et la poussée des salaires s'est faite moins forte durant le dernier trimestre. Les résultats les plus marquants ont été obtenus dans le domaine du commerce extérieur. Le Gouvernement espérait ramener le déficit commercial mensuel aux environs de 1,7 milliard en décembre 1974, et de 1 milliard au milieu de 1975, pour atteindre l'équilibre à la fin de l'année. Compte tenu des importantes transformations de structure que supposait un tel transfert de production vers les marchés extérieurs, ce pari pouvait être tenu pour hasardeux. Il paraît en voie d'être gagné, grâce sans doute à la diminution des importations due au ralentissement économique, mais aussi aux efforts conjugués des entreprises et des Pouvoirs Publics pour développer l'exportation vers nos clients traditionnels et vers les nouveaux marchés offerts par les pays pétroliers. Plusieurs commandes d'importance exceptionnelle ont été conclues avec ces Etats, mais dans le même temps le pourcentage de couverture de nos importations sur les exportations, dans les échanges avec l'Allemagne par exemple, remontait à 85 % au deuxième semestre, contre 73 % au premier. Ainsi, le défi lancé à l'économie française par la hausse du pétrole avait été relevé, et un obstacle qui semblait insurmontable franchi pour partie après quelques mois d'efforts.

Dans ces conditions, le cours du mark exprimé en francs ne dépassait plus que de 6 % à la fin de décembre son niveau de décembre 1973, et celui du dollar était même en baisse de 6 % sur la même période. Une politique monétaire prudente contribuait à renforcer cette tendance, par une baisse des taux d'intérêt sur les marchés intérieurs moins rapide que sur le marché américain ou sur celui de l'euro-dollar.

Dans ce monde économique nouveau, incertain et dangereux, les banques devaient aller à l'essentiel et soutenir l'effort national. Ce fut le choix de la BANQUE NATIONALE DE PARIS. Elle se donna quatre objectifs principaux :

- préserver la diversité des activités économiques et régionales ;
- aider les investissements nécessaires à la restructuration industrielle ;
- financer l'effort sans précédent d'exportation ;
- étendre sa présence dans le monde.

BNP  
Groupe



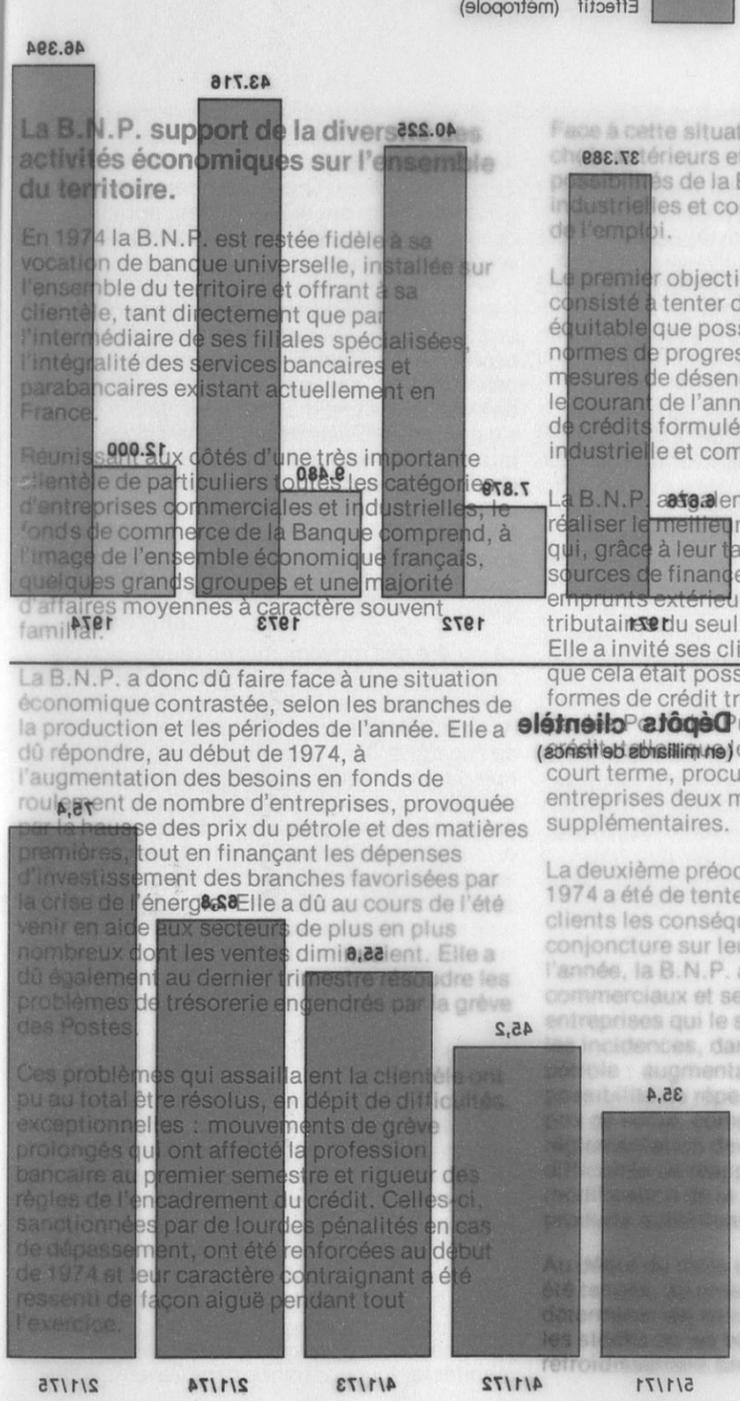
Ces études ont permis d'analyser les volumes de crédits nécessaires et les types de crédits les plus appropriés et de tenter de mieux satisfaire les besoins ainsi précisés.

Ceux-ci sont apparus particulièrement importants dans les secteurs de l'énergie et des transports et télécommunications, en raison de l'augmentation des besoins en fonds de roulement et de la réorientation nécessaire des investissements. Il en était de même pour les industries alimentaires, secteur essentiel pour l'agriculture, largement représenté dans la plupart des régions et qui devrait devenir fortement exportateur.

Cette volonté d'adopter une approche régionale pour examiner les conséquences financières d'une transformation profonde de l'économie répondait à un troisième objectif de la B.N.P. : adapter son action aux particularités des diverses provinces et maintenir entre celles-ci l'équilibre souhaitable. Une telle politique impliquait une décentralisation des structures de la Banque ; définie dans son principe l'année précédente, elle a commencé d'être appliquée en 1974, selon une formule destinée à être généralisée.

Les deux premières Directions de réseau décentralisées ont été créées, l'une à PARIS, pour le Bassin Parisien, et l'autre à LILLE, pour le Nord et la Picardie. Regroupant autour d'elles un nombre de Succursales plus restreint que celui qui est contrôlé par les autres Directions de réseau, ces nouvelles Directions décentralisées, qui restent placées sous l'autorité de la DIRECTION CENTRALE des RESEAUX METROPOLITAINS, ont été dotées des moyens nécessaires pour exercer, dans les meilleures conditions, leurs tâches d'animation, de coordination et de contrôle. Ces échelons de DIRECTION GENERALE, implantés au cœur des régions de programmes qui forment leur territoire, perçoivent mieux les besoins des entreprises petites, moyennes et grandes qui composent la clientèle de la Banque.

Effectif (métropole)  
Nombre d'adhésions aux cours de banque



**La B.N.P. support de la diversité des activités économiques sur l'ensemble du territoire.**

En 1974 la B.N.P. est restée fidèle à sa vocation de banque universelle, installée sur l'ensemble du territoire et offrant à sa clientèle, tant directement que par l'intermédiaire de ses filiales spécialisées, l'intégralité des services bancaires et parabancaires existant actuellement en France.

Réunissant aux côtés d'une très importante clientèle de particuliers toutes les catégories d'entreprises commerciales et industrielles, le fonds de commerce de la Banque comprend, à l'image de l'ensemble économique français, quelques grands groupes et une majorité d'affaires moyennes à caractère souvent familial.

La B.N.P. a donc dû faire face à une situation économique contrastée, selon les branches de la production et les périodes de l'année. Elle a dû répondre, au début de 1974, à l'augmentation des besoins en fonds de roulement de nombre d'entreprises, provoquée par la hausse des prix du pétrole et des matières premières, tout en finançant les dépenses d'investissement des branches favorisées par la crise de l'énergie. Elle a dû au cours de l'été venir en aide aux secteurs de plus en plus nombreux dont les ventes diminuent. Elle a dû également au dernier trimestre résoudre les problèmes de trésorerie engendrés par la grève des Postes.

Ces problèmes qui assaillaient la clientèle ont pu au total être résolus, en dépit de difficultés exceptionnelles : mouvements de grève prolongés qui ont affecté la profession bancaire au premier semestre et rigueur des règles de l'encadrement du crédit. Celles-ci, sanctionnées par de lourdes pénalités en cas de dépassement, ont été renforcées au début de 1974 et leur caractère contraignant a été ressenti de façon aiguë pendant tout l'exercice.

Face à cette situation, il a fallu maintenir les crédits extérieurs et consacrer par priorité les possibilités de la Banque aux entreprises industrielles et commerciales et à la défense de l'emploi.

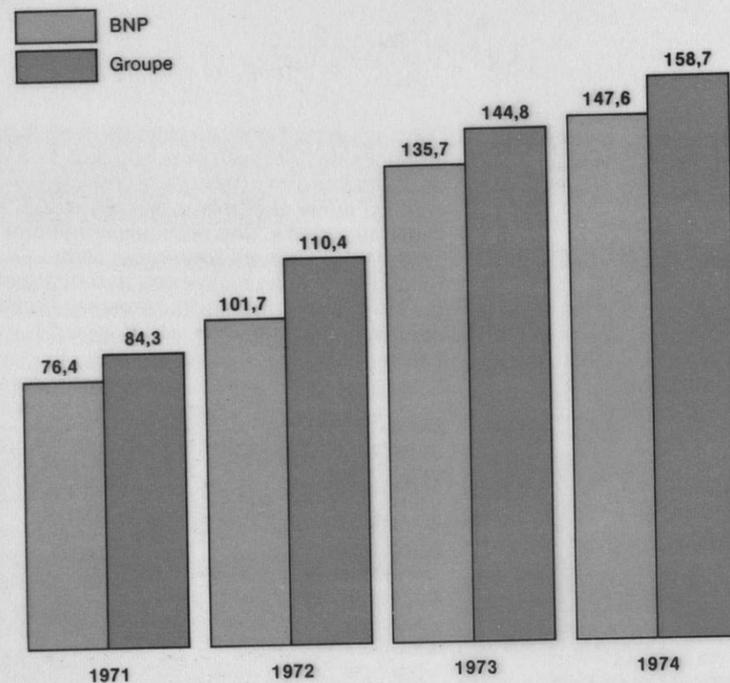
Le premier objectif de la Banque a donc consisté à tenter de satisfaire, de façon aussi équitable que possible, compte tenu des normes de progression autorisées et des mesures de désencadrement intervenues dans le courant de l'année, l'essentiel des demandes de crédits formulées par sa clientèle industrielle et commerciale.

La B.N.P. a également eu le souci constant de réaliser le meilleur équilibre entre les affaires qui, grâce à leur taille, avaient accès à des sources de financement telles que les emprunts extérieurs, et celles qui restaient tributaires du seul marché bancaire français. Elle a invité ses clients à recourir, chaque fois que cela était possible et raisonnable, aux formes de crédit traditionnellement soustraites aux marchés publics à l'exception des opérations en devises à court terme, procurant à ce titre aux entreprises deux milliards de francs de moyens supplémentaires.

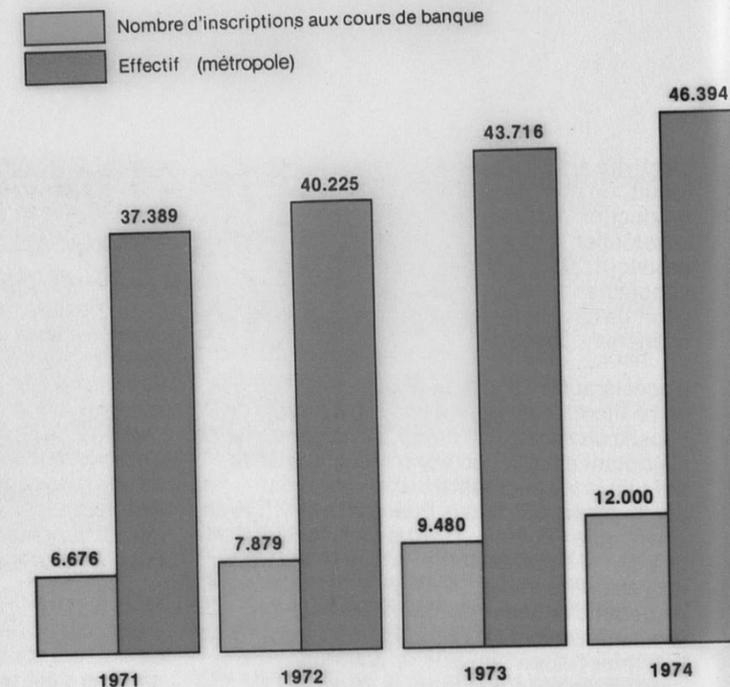
La deuxième préoccupation de la Banque en 1974 a été de tenter de prévoir, à temps, avec ses clients les conséquences que pourrait avoir la conjoncture sur leur situation. Dès le début de l'année, la B.N.P. a mis ses responsables commerciaux et ses ingénieurs au service des entreprises qui le souhaitent pour analyser incidences, dans chaque cas, de la crise du pétrole, de l'augmentation des prix de revient, de la hausse des coûts de production, de la dépréciation des stocks et de l'état du marché. Ces études ont permis d'analyser les volumes de crédits nécessaires et les types de crédits les plus appropriés et de tenter de mieux satisfaire les besoins ainsi précisés.

Au cours de l'exercice, les réunions ont été organisées dans les régions de programmes pour examiner les conséquences financières d'une transformation profonde de l'économie.

**Evolution de la BNP et du groupe depuis 1971**  
Total du bilan (en milliards de francs)



**Effectif en fin d'exercice**  
(unités)



**La B.N.P. support de la diversité des activités économiques sur l'ensemble du territoire.**

En 1974 la B.N.P. est restée fidèle à sa vocation de banque universelle, installée sur l'ensemble du territoire et offrant à sa clientèle, tant directement que par l'intermédiaire de ses filiales spécialisées, l'intégralité des services bancaires et parabancaires existant actuellement en France.

Réunissant aux côtés d'une très importante clientèle de particuliers toutes les catégories d'entreprises commerciales et industrielles, le fonds de commerce de la Banque comprend, à l'image de l'ensemble économique français, quelques grands groupes et une majorité d'affaires moyennes à caractère souvent familial.

La B.N.P. a donc dû faire face à une situation économique contrastée, selon les branches de la production et les périodes de l'année. Elle a dû répondre, au début de 1974, à l'augmentation des besoins en fonds de roulement de nombre d'entreprises, provoquée par la hausse des prix du pétrole et des matières premières, tout en finançant les dépenses d'investissement des branches favorisées par la crise de l'énergie. Elle a dû au cours de l'été venir en aide aux secteurs de plus en plus nombreux dont les ventes diminuaient. Elle a dû également au dernier trimestre résoudre les problèmes de trésorerie engendrés par la grève des Postes.

Ces problèmes qui assaillaient la clientèle ont pu au total être résolus, en dépit de difficultés exceptionnelles : mouvements de grève prolongés qui ont affecté la profession bancaire au premier semestre et rigueur des règles de l'encadrement du crédit. Celles-ci, sanctionnées par de lourdes pénalités en cas de dépassement, ont été renforcées au début de 1974 et leur caractère contraignant a été ressenti de façon aiguë pendant tout l'exercice.

Face à cette situation, il a fallu maintenir les choix antérieurs et consacrer par priorité les possibilités de la Banque aux entreprises industrielles et commerciales et à la défense de l'emploi.

Le premier objectif de la Banque a donc consisté à tenter de satisfaire, de façon aussi équitable que possible, compte tenu des normes de progression autorisées et des mesures de désencadrement intervenues dans le courant de l'année, l'essentiel des demandes de crédits formulées par sa clientèle industrielle et commerciale.

La B.N.P. a également eu le souci constant de réaliser le meilleur équilibre entre les affaires qui, grâce à leur taille, avaient accès à des sources de financement telles que les emprunts extérieurs, et celles qui restaient tributaires du seul marché bancaire français. Elle a invité ses clients à recourir, chaque fois que cela était possible et raisonnable, aux formes de crédit traditionnellement soustraites par les Pouvoirs Publics à l'encadrement du crédit, telles que les opérations en devises à court terme, procurant à ce titre aux entreprises deux milliards de francs de moyens supplémentaires.

La deuxième préoccupation de la Banque en 1974 a été de tenter de prévoir, à temps, avec ses clients les conséquences que pourrait avoir la conjoncture sur leur situation. Dès le début de l'année, la B.N.P. a mis ses responsables commerciaux et ses ingénieurs au service des entreprises qui le souhaitaient pour analyser les incidences, dans chaque cas, de la crise du pétrole : augmentation des prix de revient, possibilité de répercuter ces hausses sur les prix de vente, compte tenu de la réglementation des prix et de l'état du marché, difficultés de réapprovisionnement, modification de la situation concurrentielle de produits substituables...

Au début du mois d'octobre, des réunions ont été tenues, au niveau des régions, pour déterminer les conséquences sur la production, les stocks ou les besoins de crédits du refroidissement brutal de l'économie.

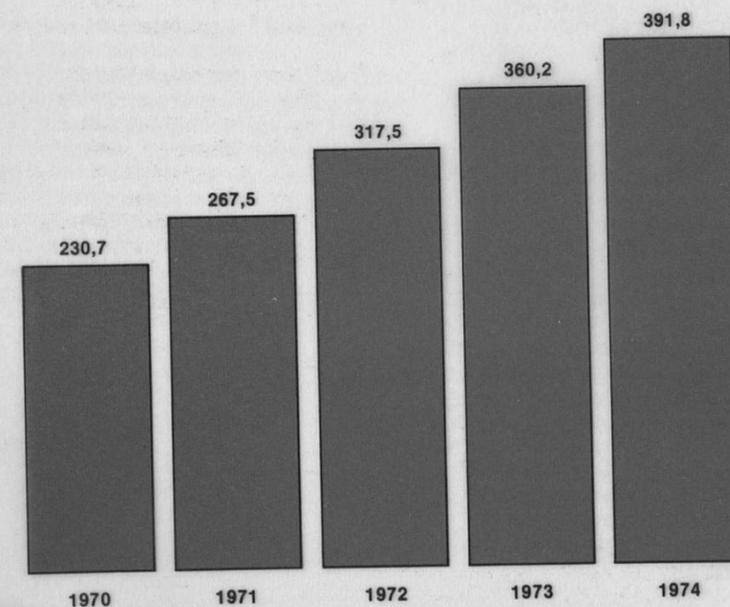
Ces études ont permis d'analyser les volumes de crédits nécessaires et les types de crédits les plus appropriés et de tenter de mieux satisfaire les besoins ainsi précisés.

Ceux-ci sont apparus particulièrement importants dans les secteurs de l'énergie et des transports et télécommunications, en raison de l'augmentation des besoins en fonds de roulement et de la réorientation nécessaire des investissements. Il en était de même pour les industries alimentaires, secteur essentiel pour l'agriculture, largement représenté dans la plupart des régions et qui devrait devenir fortement exportateur.

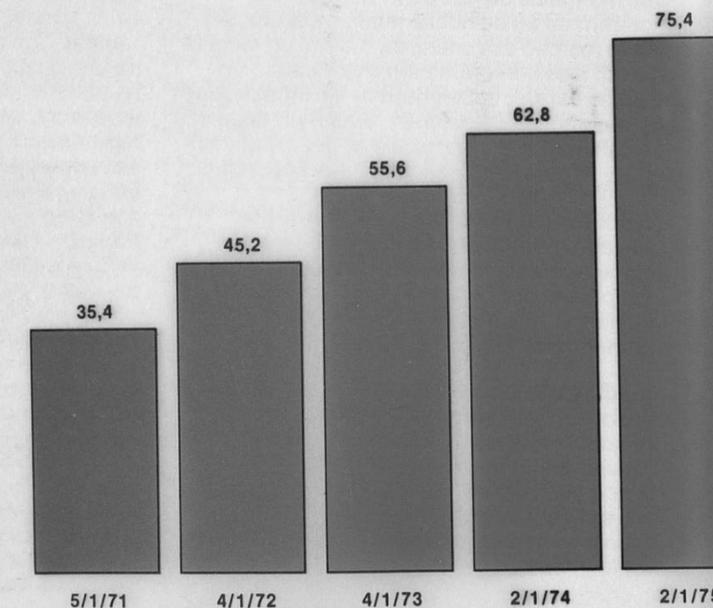
Cette volonté d'adopter une approche régionale pour examiner les conséquences financières d'une transformation profonde de l'économie répondait à un troisième objectif de la B.N.P. : adapter son action aux particularités des diverses provinces et maintenir entre celles-ci l'équilibre souhaitable. Une telle politique impliquait une décentralisation des structures de la Banque ; définie dans son principe l'année précédente, elle a commencé d'être appliquée en 1974, selon une formule destinée à être généralisée.

Les deux premières Directions de réseau décentralisées ont été créées, l'une à PARIS, pour le Bassin Parisien, et l'autre à LILLE, pour le Nord et la Picardie. Regroupant autour d'elles un nombre de Succursales plus restreint que celui qui est contrôlé par les autres Directions de réseau, ces nouvelles Directions décentralisées, qui restent placées sous l'autorité de la DIRECTION CENTRALE des RESEAUX METROPOLITAINS, ont été dotées des moyens nécessaires pour exercer, dans les meilleures conditions, leurs tâches d'animation, de coordination et de contrôle. Ces échelons de DIRECTION GENERALE, implantés au cœur des régions de programmes qui forment leur territoire, perçoivent mieux les besoins des entreprises petites, moyennes et grandes qui composent la clientèle de la Banque.

**Nombre d'écritures reportées aux comptes de clientèle**  
(en millions)



**Dépôts clientèle**  
(en milliards de francs)



**La B.N.P. et l'investissement**

En 1974, l'environnement économique et monétaire a freiné en France l'effort d'investissement et rendu aiguës les difficultés de financement. La progression, encore vive durant la période de surchauffe du premier semestre, s'est fortement ralentie après la mise en œuvre du plan de refroidissement. Pour l'ensemble de l'année le volume des investissements productifs n'a crû que de 5 %, contre 7,2 % en 1973.

Bien que la demande de capitaux à long terme se soit faite moins pressante au cours des derniers mois, l'offre est restée gravement insuffisante sur le marché intérieur. Rarement avait été constatée semblable conjonction de facteurs défavorables au financement des investissements.

La baisse du taux d'épargne des ménages de 17,7 % à moins de 16 % du revenu disponible est l'une des plus brusques qui aient été enregistrées. Dans le même temps s'accumulaient pour l'épargnant les motifs les plus divers d'inquiétude ou de découragement qui le détournent des placements à long terme : l'incertitude politique et monétaire pendant le premier semestre, le ralentissement économique à l'Etranger puis en France même, la restriction des liquidités et une hiérarchie déféctueuse des taux d'intérêt. Toutes les conditions étaient réunies pour provoquer la crise boursière la plus grave des quarante dernières années. La baisse des cours, malgré une reprise en fin d'année, a été de l'ordre de 25 % en moyenne sur les valeurs à revenu variable, et le marché financier a été partiellement délaissé.

Au total, les émissions d'obligations confiées aux banques, en recul de près d'un tiers sur celles de 1973 (hors emprunt d'Etat), n'ont atteint que 17 milliards de francs. L'atmosphère déprimée qui a régné en Bourse a dissuadé la plupart des sociétés de recourir à des augmentations de capital : nombre de ces opérations auraient été cependant utiles pour renforcer des capitaux propres qui apparaissent souvent faibles au regard des risques nouveaux encourus par les entreprises.

La défaillance du marché financier n'a pu être compensée par un recours accru au crédit, le financement des investissements par la voie bancaire étant particulièrement touché par les mesures d'encadrement : les crédits à moyen et long terme de l'ensemble du système bancaire n'ont augmenté que d'environ 14 %, contre 25 % en 1973. La seule source de capitaux qui ait procuré en 1974 des ressources plus abondantes a été le marché international.

Dans cette conjoncture, la B.N.P. a redoublé d'efforts pour alléger les difficultés des entreprises et appuyer le redéploiement de notre structure industrielle.

Sur le marché financier français, elle a non seulement gardé la première place, mais amélioré sa position dans le placement des obligations. Une attention particulière a été accordée aux émissions des sociétés privées, qui n'ont enregistré qu'une baisse modérée malgré le recul prononcé de l'ensemble des émissions.

En ce qui concerne les actions, la Banque s'est attachée à éviter à sa clientèle d'épargnants de céder à un pessimisme excessif au moment de l'effondrement des cours en Bourse. De ce fait, les trois SICAV "actions" de la Banque ont, mieux que la plupart, traversé la tempête ; les souscriptions qu'elles ont enregistrées sont restées au total supérieures aux rachats.

Dans le domaine des crédits d'équipement, la B.N.P. a réussi à assurer à sa clientèle d'entreprises des concours accrus en France, en utilisant toutes les possibilités offertes par la réglementation.

Elle a également fait un effort important en consentant des crédits d'investissement en devises pour près d'un milliard de francs.

La participation de la B.N.P. aux financements extérieurs s'est étendue aussi aux émissions sur le marché international des euro-obligations : notre établissement a été présent en 1974 dans toutes les opérations montées pour des émetteurs français.

La B.N.P. s'est employée, dans la mesure des moyens de sa filiale banque d'affaires, la BANEXI, à compléter les fonds propres de certaines affaires. Quelques opérations de restructuration ont été facilitées, notamment dans le domaine de la sidérurgie fine à vocation nucléaire.

Depuis quelques années, la réalisation de projets industriels de plus en plus coûteux a nécessité l'utilisation de procédures particulières. Dans une année où les difficultés de financement se multipliaient, la B.N.P. s'est efforcée d'élargir la gamme de ses interventions spéciales, de perfectionner et d'adapter sans cesse les multiples procédés proposés par la technique bancaire et financière. Elle a pu ainsi répondre de façon appropriée aux besoins exceptionnels que suscitent, par exemple, les financements d'avions ou de bateaux.

La variété des moyens mis en œuvre montre l'effort qui a été nécessaire pour éviter que la modernisation de nos structures industrielles ne se trouve interrompue du fait de l'insuffisance de l'épargne. Tout indique que cet effort devra non pas se relâcher, mais bien s'intensifier dans les années à venir, même après l'assouplissement des restrictions monétaires et la reprise de l'épargne individuelle. En effet, les investissements à réaliser dans tous les domaines sont considérables, qu'il s'agisse de mettre en valeur les sources d'énergie nationales, de préparer l'industrie à satisfaire la demande des pays pétroliers, ou d'améliorer l'environnement et les conditions de travail.

Le financement de ces dépenses sera, pendant toute la durée du VII<sup>e</sup> Plan, une des préoccupations dominantes des Pouvoirs Publics et de la profession bancaire. Les succès enregistrés par l'économie française depuis un quart de siècle seraient compromis si l'obstacle financier n'était pas surmonté. Pour y parvenir, il faudra faire preuve d'imagination en ravivant les procédés éprouvés et en les complétant par de nouvelles formules. Encouragés par les protections juridiques et fiscales convenables, les épargnants y trouveront le moyen de manifester leur confiance dans l'avenir. L'enjeu

mérite intelligence dans le dessein et constance dans les réalisations.

**La B.N.P. et l'exportation**

Le développement des exportations a été pour l'économie française en 1974 l'objectif premier. Il s'agissait dès janvier d'amorcer un retour en deux ans à l'équilibre de la balance commerciale que l'encherissement des prix du pétrole et d'autres matières premières mettait en profond déficit. Depuis septembre, l'exportation apparaît également comme le soutien nécessaire de la croissance, dès lors que la demande intérieure est ralentie.

Les résultats obtenus ont dépassé les espérances, même si nous ne sommes qu'au début du chemin.

La balance commerciale dégageait en 1972 et 1973 un excédent annuel de quelque 7 milliards de francs. Pour 1974, les premières prévisions laissaient craindre un déficit de l'ordre de 30 milliards. Il a été limité à 16 milliards, alors même que le coût des importations pétrolières triplait, passant de 15 milliards en 1973 à 48 milliards en 1974. La situation s'est encore améliorée au quatrième trimestre, pendant lequel le déficit n'a atteint que 1,3 milliard de francs.

Cette évolution est due pour l'essentiel aux exportations, dont la part dans la production intérieure brute est passée de 16 % en 1973 à plus de 19 % en 1974. Les exportations ont fortement progressé au premier semestre et ont pu se stabiliser ensuite à un niveau élevé, malgré le ralentissement de la demande mondiale, alors que les importations diminuaient.

A cette œuvre d'intérêt national, les Pouvoirs Publics, les entreprises et les banques ont coopéré étroitement. La B.N.P. a toujours eu, par le nombre et la variété de ses implantations à l'Etranger, l'importance et la diversité de sa clientèle, un rôle primordial dans le

développement des exportations. Elle s'est efforcée, tout au long de l'année 1974, de concourir, plus encore que par le passé, à l'accroissement global de nos ventes comme à leur diversification souhaitée, par pays ou par nature de produits.

Le financement de l'ensemble des exportations a été facilité à partir du mois de mars par diverses mesures d'assouplissement de l'encadrement du crédit. Les crédits de préfinancement spécialisés ayant fait l'objet d'un accord de mobilisation auprès de la BANQUE DE FRANCE ont pu être déduits des crédits encadrés, le champ d'application de cette mesure, restreint en mars aux crédits à taux stabilisés, étant étendu en juin aux crédits à taux non stabilisés. Une dérogation identique a été appliquée aux crédits à long et moyen terme d'investissement destinés à développer les exportations. Une enveloppe globale de 4 milliards de francs pour le deuxième semestre 1974 et le premier semestre de 1975 a été octroyée à des taux préférentiels, moitié par les banques et moitié, par des organismes spécialisés, aux entreprises prenant un engagement précis d'accroissement de leurs ventes à l'Etranger. Enfin dès le mois d'août, un taux de progression préférentiel était accordé par les autorités monétaires aux crédits de mobilisation de créances à court terme sur l'Etranger.

Les ventes à l'Etranger sont financées pour 80 % d'entre elles par des crédits à court terme, qui représentent plus de la moitié du total des crédits à l'exportation et auxquels recourent la majeure partie des entreprises.

La nécessité d'amener les petites et moyennes entreprises à participer davantage à l'activité exportatrice a incité la B.N.P. à développer sa politique traditionnelle d'information et de conseil, de recherche de débouchés et de montage financier des opérations.

La coordination des renseignements fournis par les correspondants de la Banque et ses implantations directes à l'Etranger, comme par les voyages d'étude et les missions de

prospection effectués par le Service du Commerce Extérieur, a été renforcée. La formation des cadres a été intensifiée et le rapprochement avec la clientèle a été recherché plus systématiquement par la mise en place dans la région Nord-Picardie, en juillet 1974, d'une Direction de réseau décentralisée, décrite précédemment.

Confirmant le succès de cette action, les crédits de mobilisation de créances à court terme nées sur l'Etranger octroyés par la B.N.P. ont crû au cours de l'année 1974 beaucoup plus rapidement que le volume global des crédits de toute nature.

Dans le même temps, les ventes de biens d'équipement français qui font appel aux diverses formes de financement à moyen et long terme ont augmenté de 37 % par rapport à 1973, soit à un rythme voisin de celui de l'ensemble de nos exportations, et le taux de couverture des importations par les exportations a atteint 104 %.

Les prises de commandes au cours de l'année ont connu un très fort développement, atteignant 60 milliards de francs, contre 25 en 1973.

La B.N.P. a maintenu, voire développé, en 1974, sa position privilégiée dans le financement des exportations de biens d'équipement.

Le montant de ses encours de crédits de préfinancement a doublé par rapport à 1973. Son encours global de crédits à moyen et à long terme représenté au 2 janvier 1975 le pourcentage le plus élevé, quelque 23,3 %, du montant total des crédits offerts par l'ensemble des banques.

En particulier, la B.N.P. apparaît en 1974 comme signataire et chef de file d'une cinquantaine de conventions d'ouverture de crédit-acheteur, qui correspondent à des opérations complexes et importantes ; cette progression est plus rapide encore que celle du montant total des conventions signées par l'ensemble des banques qui a cependant quadruplé par rapport à 1973.

Comme les marchés importants doivent souvent être appuyés par des crédits financiers internationaux, l'intervention de la B.N.P. dans ce domaine s'est matérialisée par sa présence en tant que chef de file ou co-chef de file pour une quarantaine de crédits, et notamment pour le financement des équipements destinés aux recherches pétrolières.

La recherche de l'équilibre de nos échanges s'est accompagnée du désir des Pouvoirs Publics de diversifier géographiquement nos ventes.

Ainsi, les mesures étudiées le 20 mars 1974 prévoyaient-elles une concentration des efforts de prospection sur quatre groupes de pays : les pays pétroliers les plus peuplés, les pays producteurs de matières premières, les pays à fortes ressources minérales et les pays de l'Est. L'assurance des investissements privés à l'Etranger contre les risques politiques était étendue, et il était prévu la possibilité de constituer en franchise d'impôt des provisions pour ces investissements.

En de telles matières, les résultats sont nécessairement lents. Cependant les exportations françaises ont augmenté de 77 % sur les pays pétroliers, qui ont absorbé 8,6 % de nos ventes en 1974, contre 6,6 % l'année précédente.

Quant aux commandes d'équipement, qui s'élèvent à 60 milliards, elles proviennent pour plus de 13 milliards de quatre pays producteurs de pétrole : l'Algérie, l'Irak, l'Iran et le Koweït, et pour près de 9 milliards de deux pays de l'Est : l'Union Soviétique et la Pologne.

Indépendamment des zones traditionnelles, où elle a affirmé et accentué son activité, la B.N.P. a largement participé au développement de la grande exportation, en créant ou en renforçant ses implantations, notamment en Iran, en Egypte, en Indonésie, au Venezuela, en U.R.S.S. et en Pologne.

Dans les trois pays du Maghreb, l'action de la Banque a été également essentielle grâce aux relations qu'elle entretient tant avec les organismes de développement qu'avec les banques et les grandes sociétés. La B.N.P. est signataire et chef de file d'un grand nombre de conventions sur ces pays. En Europe de l'Est, sa progression est forte, notamment en Pologne.

La B.N.P. a également doté sa filiale, INTERCOMI, devenue établissement financier, de moyens nouveaux qui lui ont permis de développer l'aide financière et commerciale qu'elle apporte à sa clientèle.

Enfin, la B.N.P. a dirigé vers UFINEX un nombre croissant de clients désireux de profiter des prêts groupés montés par cette entreprise pour financer leurs implantations commerciales à l'Etranger. Elle s'est efforcée, également, en compagnie des banques et entreprises avec le concours desquelles elle a créé SETILEX, de doter cette Société, dont le but est de faciliter les investissements industriels à l'Etranger, des moyens de travail nécessaires, compte tenu de réalisations déjà encourageantes.

Les résultats obtenus en 1974 ne doivent pas dissimuler les risques croissants qu'impliquent pour les entreprises et pour les banques certains aspects récents du développement des exportations.

La taille des projets industriels à financer ne cesse de grandir. Ce changement d'échelle accroît le volume des risques et nécessite le recours à une syndication plus large, nationale, triangulaire ou plurinationale. A cet égard cependant la B.N.P., qui s'est entourée de longue date de concours utiles, peut faire appel aux groupements bancaires à la naissance desquels elle a souvent présidé : la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE EUROPÉENNE, la BANQUE ARABE et INTERNATIONALE d'INVESTISSEMENT, la COMPAGNIE INTERNATIONALE pour le FINANCEMENT de l'ÉNERGIE NUCLEAIRE, l'«ENERGY BANK», ainsi que l'association ABECOR.

La concentration des prises de commandes sur des secteurs peu nombreux (navires, centrales nucléaires et électriques, raffineries, équipement énergétique, pétrochimie et chimie, mécanique...) et en fait sur quelques groupes industriels, voire quelques firmes, entraîne pour l'entreprise et pour le banquier des risques sérieux. La capacité de production des entreprises est souvent mise à rude épreuve et le recours à la sous-traitance pose un problème délicat de financement ; la défaillance possible d'un fournisseur, l'insuffisance à certaines époques du fret international ou la saturation de certains ports rendent la livraison aléatoire et peuvent inciter le destinataire à faire jouer les cautions de bonne fin.

Outre une durée de plus en plus longue, les gros marchés exigent de larges crédits d'accompagnement et souvent des crédits financiers non liés destinés à faciliter l'activité de l'entreprise ou la situation financière du pays acheteur.

A ces responsabilités augmentées par la taille et la durée des projets, mais somme toute classiques, risquent de s'ajouter des exigences nouvelles des pays acheteurs. Ceux-ci souhaitent dès maintenant obtenir des entreprises adjudicataires des plus importantes : commandes des "engagements de résultats", impliquant la prise de responsabilité de programmes massifs de formation.

Cette évolution devra sans doute entraîner dans certains cas l'intervention renforcée de la COFACE, pour continuer à améliorer la couverture des risques des entreprises et réduire la part des crédits financiers des banques ; elle implique assurément une grande sagesse des entreprises et des banques qui doivent apprécier, en chaque cas, la limite des engagements et des responsabilités qu'elles peuvent assurer.

### La B.N.P. dans le monde.

L'année 1974 a donc été marquée par une transformation profonde de l'équilibre existant dans le monde depuis deux décennies entre de grands ensembles économiques. L'augmentation des prix du pétrole et d'autres matières premières a modifié les situations relatives et les flux, financiers d'abord, économiques bientôt, dans leurs natures et leurs destinations.

Mais dans le même temps, les relations internationales ne cessaient de se développer, et tous les pays avaient à faire face à des problèmes communs posés par le développement de l'inflation et l'affaiblissement de plus en plus rapide du système monétaire international né au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

La B.N.P. s'est efforcée, au cours de cette année troublée, de poursuivre sa politique de présence dans toutes les parties du monde. Elle a continué d'offrir à sa clientèle nationale et internationale les services techniques les mieux adaptés aux réalités des échanges et aux conditions nouvelles du marché.

La Banque a renforcé, en 1974, son action auprès des pays producteurs de pétrole. Elle a manifesté un intérêt tout particulier à l'égard des pays industrialisés dont les systèmes économiques restent compétitifs sur les marchés internationaux même si certains d'entre eux ont connu des difficultés découlant du renversement de la conjoncture. Elle s'est montrée aussi active que précédemment dans les pays en voie de développement qui n'ont pas autant profité de l'augmentation des prix des grandes matières premières.

La B.N.P. a naturellement renforcé par tous les moyens les liens qu'elle avait établis précédemment avec les organismes financiers des pays arabes producteurs de pétrole, et la B.A.I.I., qu'elle a contribué à créer, a participé à de nombreuses opérations avec ces pays conformément à sa vocation initiale.

Elle a, d'autre part, ouvert un Bureau de Représentation à CARACAS, capitale du Venezuela, l'un des plus riches producteurs mondiaux de pétrole ; elle a développé l'activité de l'UNITED BANK FOR AFRICA LTD, importante filiale de la B.N.P., qui est maintenant l'une des toutes premières banques du Nigeria, avec plus de 30 Agences réparties dans le pays ; elle a porté tous ses efforts sur le développement des relations économiques entre la France et le Sud-Est Asiatique, grâce à ses Succursales de SINGAPOUR et HONG-KONG et à la création dans cette ville de la PAN ASIAN FINANCE LTD (cet établissement aura une activité principalement financière, orientée vers l'espace asiatique ; son capital est partagé entre DAIWA SECURITIES, importante maison de titres japonaise, et la B.N.P.)

Dans les pays industriels les mieux armés pour surmonter les difficultés actuelles, la B.N.P. a développé son implantation au Canada, où sa filiale - la S.F.C.I., rebaptisée BNP CANADA INC. - a pris en 1974 la décision d'ouvrir une Agence à TORONTO. Aux Etats-Unis, la Succursale de CHICAGO a été inaugurée, complétant ainsi les installations de NEW YORK et de SAN FRANCISCO.

De même, la Banque a jugé nécessaire de renforcer les liens qui l'unissaient déjà à d'autres banques européennes. Un groupement appelé ASSOCIATION de BANQUES en EUROPE (ABECOR) permettra d'améliorer les liaisons entre la B.N.P. et ses partenaires et d'offrir à la clientèle des services élargis. Les sept banques participantes représentent un total de bilans de plus de 130 milliards de dollars US.

Cette action s'est accompagnée de l'ouverture de nouvelles Succursales en Europe. La B.N.P. IRELAND devrait faciliter les relations entre ce pays, nouvellement intégré à la Communauté Economique Européenne, et la France. Une Succursale à FRANCFORT renforcera les moyens d'interventions de la B.N.P. dans la République Fédérale d'Allemagne, où elle est déjà présente par sa Succursale de SARREBRUCK.

Le succès d'EUROFIP, société financière espagnole créée en 1973, démontre clairement, au demeurant, l'intérêt des organismes financiers consacrés au resserrement des liens économiques entre pays européens.

En Europe de l'Est, la B.N.P. a ouvert un Bureau de Représentation à VARSOVIE et, après avoir obtenu l'agrément des autorités soviétiques a transformé son Bureau d'accueil de MOSCOU en Bureau de Représentation.

En Afrique tous les pays, à l'exception du Nigeria et du Gabon où la B.N.P. est également installée, ne bénéficient pas au même degré de l'augmentation des prix des produits de base. La B.N.P. a décidé en mars 1974 de constituer, avec un certain nombre d'établissements financiers ivoiriens, une société financière, la COFINCI, destinée à contribuer par divers moyens, et éventuellement par des prises de participation, au développement de ce pays. De façon générale, la Banque a poursuivi, en coopération avec les gouvernements, son entreprise d'africanisation et du capital et de la gestion, conformément à une tradition constante.

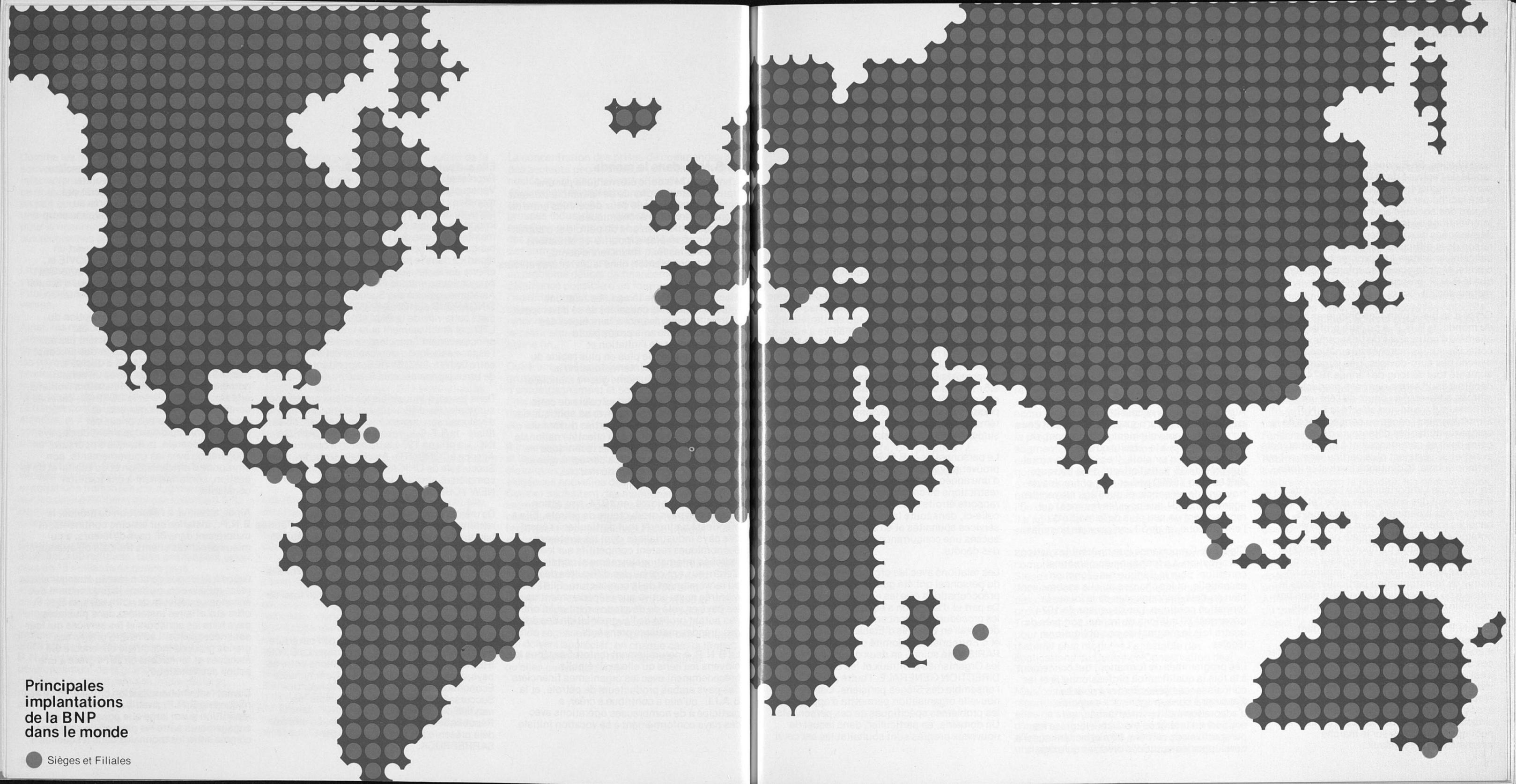
Ainsi, attentive à l'évolution du monde, la B.N.P., installée sur les cinq continents, et maintenant dans 66 pays différents, a pu mieux servir ses clients français ou étrangers.

Grâce à l'étendue de son réseau étranger et à la place qu'elle occupe dans le financement des échanges extérieurs de notre pays, la B.N.P. offre aux affaires installées dans plusieurs pays tous les concours et les services qui leur sont nécessaires. Les relations avec ces grands groupes industriels ont encore été étendues et renforcées en 1974 grâce à une action systématique.

Devant l'internationalisation croissante de ses risques, la B.N.P. a veillé à garder une répartition aussi large que possible de ses engagements entre les pays où ils sont logés, comme entre les monnaies dans lesquelles il

Principales  
implantations  
de la BNP  
dans le monde

● Sièges et Filiales



sont libellés. En Europe, le développement rapide de l'activité de la Banque, particulièrement avec les affaires allemandes, a été facilité par la proximité géographique. A l'égard des sociétés américaines, les interventions de la Banque en devises se sont développées durant le second semestre, en raison de la difficulté qu'éprouvait le système bancaire américain à couvrir les besoins de crédits. Mais la grande souplesse des formules que la B.N.P. propose s'est révélée souvent le facteur décisif.

Grâce à sa place parmi les premières banques du monde, la B.N.P. a pu faire profiter sa clientèle d'entreprises de financements collectés sur les marchés internationaux. Le marché des euro-devises, très largement alimenté tout au long de l'année 1974 par des dépôts à court terme des pays producteurs de pétrole, a traversé au cours de l'été une passe difficile, qui n'a en rien affecté la B.N.P. Simultanément, cause ou conséquence de la baisse du dollar, les détenteurs de pétro-devises commençaient à diversifier leurs avoirs et se portaient plus particulièrement sur le franc suisse, le deutsche mark et le florin.

En raison de l'importance des besoins de financement des entreprises et de l'état de la balance des paiements de certains pays, les banques internationales ont été amenées, notamment durant la première partie de l'année, à consentir d'importants crédits en devises pour des durées atteignant jusqu'à dix ou douze ans. Ce "recyclage" implique un risque de transformation particulier dans la mesure où les banques le réalisent dans une monnaie autre que la monnaie nationale.

La B.N.P. est restée très active pendant l'ensemble de l'année sur le marché des euro-devises à court terme. Mais, afin d'éviter ces dangers de la transformation, son action s'est inscrite dans une politique globale de trésorerie visant à collecter des ressources stables en devises. Elle a recherché des dépôts à long terme émanant notamment de prêteurs arabes et elle a réalisé plusieurs émissions publiques ou privées sur le marché international des capitaux.

### Le personnel,

L'effectif moyen de l'année 1974 s'est élevé en métropole à 45 000 agents, la progression entre le début et la fin de l'exercice étant de 2 600 personnes. Sur une période de trois ans, l'accroissement total n'a pas été inférieur à 9 000.

Cette croissance rapide des effectifs est l'un des traits caractéristiques de l'évolution des banques au cours des dernières années et s'explique par le développement accéléré de la bancarisation. Elle traduit, en outre, le fait que la Banque est un métier de service qui comporte l'exécution, pour le compte des clients, d'un volume croissant de travaux administratifs et qui doit faire largement appel, malgré un recours déjà important à un outillage informatique puissant, à des moyens humains.

Aux recrutements nécessités par ces créations d'emplois nouveaux, s'ajoutent ceux qu'exige le renouvellement du personnel, du fait des départs à la retraite ou des changements d'emplois. Il en résulte au total que près de 35 % de l'effectif de la Banque, soit environ 16 000 personnes, ont moins de trois ans de présence, et que l'âge moyen des agents est de 31 ans pour les femmes, qui représentent un peu plus de la moitié de l'effectif total, et de 33 ans pour les hommes.

C'est dire l'importance que revêtent les actions de formation. La formation du personnel constitue, pour la Banque, une fonction essentielle, et les charges qu'elle assume vont bien au-delà des exigences de la loi sur la formation continue. Les dépenses de 1974 dépassent 70 millions de francs, soit près de quatre fois le montant de nos obligations légales.

Les programmes de formation, qui concernent à la fois la qualification professionnelle et les connaissances générales, ont pour but d'assurer à chaque agent une capacité d'adaptation à différentes tâches, qui soutienne l'intérêt au travail et élargisse les perspectives de carrière. Ils s'attachent aussi à développer les aptitudes diverses qu'exige la

pratique de notre métier, qu'il s'agisse de l'accueil des clients ou de l'exécution des travaux administratifs. Ils se proposent enfin de préparer les gradés et les cadres à l'exercice de leurs fonctions et de les aider à remplir leurs propres devoirs de formateurs.

A la formation proprement dite s'ajoute une information sur l'entreprise, permettant à chacun de connaître le rôle qu'il joue dans l'enchaînement des responsabilités concourant au bon fonctionnement de la Banque.

Au total, les cours d'enseignement professionnel ont été suivis par plus de 12 000 agents, qui représentent le quart de notre effectif. En outre, les actions d'enseignement propres à la B.N.P. ont représenté environ 2,5 millions d'heures, et plus de 20 000 agents en ont bénéficié. La Banque doit savoir gré au personnel de l'assiduité dont il a fait preuve, témoignant ainsi de sa volonté de progresser sur les plans professionnel et humain.

Le personnel de la B.N.P. a su, d'ailleurs, prouver sa valeur professionnelle, tout au long d'une année rendue difficile notamment par les restrictions de crédits, en maintenant des rapports étroits avec la clientèle, en assurant à celle-ci, dans toute la mesure du possible, les services souhaités et en supportant avec succès une concurrence âpre pour la collecte des dépôts.

Les relations avec les organes représentatifs du personnel ont été guidées par les mêmes préoccupations que les années précédentes. De part et d'autre, on s'est efforcé d'améliorer les procédures de concertation et les méthodes de travail en Comités d'Etablissement et d'Entreprise. Le Comité d'Etablissement de PARIS a été scindé en deux organes : l'un pour les Organismes Centraux et les Services de DIRECTION GENERALE, l'autre pour l'ensemble des Sièges parisiens. Cette nouvelle organisation permettra d'approfondir les problèmes spécifiques de ces personnels. Un domaine, en particulier, dans lequel de nouveaux progrès sont souhaitables est celui

de l'étude des conditions de travail, qui n'est jamais absente des ordres du jour de ces Comités, mais qui a été placée dans un nouveau cadre juridique et que les évolutions actuelles de l'organisation, des équipements et des méthodes rendent plus nécessaire.

La B.N.P. n'a pas été épargnée par les mouvements sociaux qui ont affecté la profession bancaire en mars et avril 1974. Si les relations avec la clientèle ont pu être à peu près maintenues, les relations interbancaires ont été perturbées et les opérations administratives ont subi des retards ; la remise en ordre a exigé plusieurs mois d'efforts après la reprise du travail.

Le développement des œuvres sociales s'est poursuivi. Les mandataires des Comités en assumant la gestion avec compétence et dévouement, et la Banque soutient l'effort budgétaire qu'exigent leur importance et leur diversité. Un bon exemple est constitué par le fonctionnement des colonies de vacances qui, au cours de l'année 1974, ont proposé 71 centres de séjour, de bord de mer, de montagne ou de campagne, et accueilli 7 800 enfants.

### Les équipements et les méthodes

Les efforts consacrés à l'amélioration des moyens matériels ne sont pas moins importants.

Comme les années précédentes, nos réflexions sur l'organisation administrative et informatique ont porté sur deux séries de préoccupations. Les premières touchent l'immédiat, c'est-à-dire les deux ou trois prochaines années. Les autres engagent le développement de la Banque pour les prochaines décennies.

Les premiers efforts ont continué à porter sur la consolidation, le renforcement et l'amélioration des circuits administratifs et des moyens de traitement existants, afin de répondre à la croissance des volumes d'opérations. Le nombre des écritures s'est accru en 1974 de 9 % environ, contre 13,5 % en 1973 et 19 % en 1972. Ce ralentissement de la progression s'explique par une augmentation un peu moins forte du nombre des comptes de particuliers, et surtout du nombre des écritures annuelles par compte qui s'élève cependant à une centaine en 1974. Bien qu'atténuée, cette croissance continue reste l'un des facteurs principaux de notre évolution. Il s'agit d'y faire face tout en assurant un service plus complet et de qualité.

Le système centralisé de positionnement des comptes a été généralisé à l'ensemble des Sièges du réseau métropolitain, et l'équipement en matériel automatique de tri des chèques des Centres Administratifs de province s'est poursuivi. Un nouveau Centre de Traitement de l'Information a été créé à DINAN pour reprendre progressivement sur un matériel plus moderne l'ensemble des applications du Centre de Conservation des Titres.

Mais ces améliorations matérielles ne répondraient pas complètement aux besoins si elles ne s'accompagnaient de réformes d'organisation et de méthodes tendant à une plus grande simplicité dans les procédures, à une plus claire définition des responsabilités

propres à chaque individu ou à chaque cellule, et à une meilleure coordination de l'ensemble. Ces réformes, engagées en 1974, se poursuivront en 1975.

Dans le même temps, les études de développement à plus long terme sont entrées dans une phase décisive avec l'élaboration d'un projet de Plan Directeur à cinq ans, qui vise à doter la B.N.P. d'une organisation administrative et comptable et de moyens informatiques propres à répondre aux besoins des années 1980, en définissant les objectifs et le programme d'actions concrètes à réaliser d'ici à 1979. Il est prévu de le réviser annuellement par une concertation permanente entre les différentes cellules intéressées de la Banque.

La plan fait un large usage des possibilités offertes par la téléinformatique pour créer une infrastructure nouvelle de collecte et de transmission des informations à travers l'ensemble du réseau de la B.N.P. et prévoir la réalisation d'un système rénové de gestion des informations comptables de la Banque. Ce système permettra d'améliorer progressivement la rapidité, les performances et la capacité d'adaptation des traitements, et de fournir aux divers responsables de la Banque les informations nécessaires à une gestion toujours plus synthétique et plus moderne. Comportant une automatisation poussée, il sera conçu de façon à accroître l'intérêt des tâches en écartant les opérations matérielles ingrates et en évitant une spécialisation excessive des fonctions. Améliorer à la fois la productivité et la qualité du travail humain constituent les deux objectifs associés de ce programme.

### Les installations immobilières

La B.N.P. a poursuivi la réalisation de son programme immobilier selon les orientations qui avaient été retenues au cours des exercices précédents.

Ce programme n'a comporté qu'un nombre limité d'ouvertures de Sièges : 65 guichets nouveaux seulement ont été créés, dont le coût représente 10 % environ des dépenses immobilières. Si les décisions prises par les autorités monétaires en 1967 ont permis de mieux couvrir l'ensemble du territoire et de rapprocher la Banque de ses clients, la B.N.P. a considéré depuis trois ans qu'il avait été pourvu aux besoins essentiels et qu'il ne convenait pas de majorer excessivement les charges de l'entreprise et les coûts pour l'économie en multipliant les guichets. Il reste bien entendu à suivre le mouvement de l'urbanisation dans les villes nouvelles ou les quartiers nouveaux et, après des études de rentabilité précises, à remédier à certaines lacunes.

Les investissements ont donc essentiellement comporté des travaux de modernisation et d'extension des Sièges d'exploitation et des services centraux. Ces travaux ont eu pour objet d'améliorer les locaux de travail du personnel et les conditions d'accueil de la clientèle, de satisfaire les besoins nés du développement de la Banque et des réformes apportées à son organisation, ainsi que d'assurer le regroupement de services exagérément dispersés. L'extension de notre Siège Social répond à ces divers objectifs : les travaux commencés en 1973 se sont poursuivis en 1974 ; la charge financière a représenté 4 à 5 % des dépenses immobilières, pour atteindre sans doute 10 % en 1975.

Dans les réseaux d'exploitation une place importante a été faite aux équipements de sécurité des guichets. Ce programme de défense a porté ses fruits ; la fréquence des attaques a fortement baissé. Mais de nouveaux efforts restent à accomplir pour améliorer encore les protections.

Au total, les charges supportées pour l'exercice 1974, directement ou sous forme de prêt bail immobilier, ont été supérieures à celles de 1973, bien que les travaux nouveaux aient été réduits en raison de l'importance des engagements antérieurs. Ce haut niveau de charges est destiné à se maintenir pendant plusieurs années encore, pour répondre aux besoins nés des réformes de structure et d'organisation et pour installer les nouveaux moyens informatiques, tout en continuant d'assurer la modernisation des installations.

En outre, le développement des activités internationales de la B.N.P. s'est accompagné d'importants investissements immobiliers, sous forme d'implantations nouvelles ou du réaménagement d'installations insuffisantes.



## Résultats et Bilans

### Résultats consolidés du Groupe B.N.P.

Les comptes d'exploitation et de pertes et profits consolidés du Groupe B.N.P. sont publiés pour la première fois à fin 1974. Ils ont été établis en éliminant les produits et charges réciproques enregistrées initialement chez la B.N.P. et dans les filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.

Le montant total des produits est de 15 043,4 millions de francs, soit un montant supérieur de 8,6 % à celui du compte d'exploitation générale de la seule B.N.P. Le bénéfice d'exploitation consolidé s'établit à 405,5 millions de francs soit un montant supérieur de 21,1 % à celui de la B.N.P.

Le compte de pertes et profits fait apparaître un montant total d'impôt sur les bénéfices de 211,6 millions de francs.

Le bénéfice consolidé s'établit à 193,1 millions de francs, soit un montant voisin de celui qui, calculé dans les mêmes conditions, serait ressorti pour l'exercice 1973. Dans ce montant, la part des sociétés constituant le Groupe, autres que la B.N.P. représente 38,3 %.

### Résultats de la B.N.P.

Les comptes de résultats de l'exercices 1974 sont en diminution par rapport à ceux de l'exercice précédent :

	1973	1974
- Compte d'exploitation générale		
- Bénéfice d'exploitation	F 412 114 067,21	F 334 884 445,00
- Comptes de pertes et profits		
- Bénéfice de l'exercice	F 170 981 344,50	F 135 365 531,11

### Compte d'exploitation générale

L'évolution par rapport à 1973 s'explique en totalité par les conditions de l'activité bancaire en France, alors même que les Agences d'outre-mer et de l'Étranger améliorent leurs résultats.

- **En France**, le taux de référence bancaire s'est situé à un niveau très élevé. De 10,40 % l'an à la fin de 1973, il a été porté à 11,40 % en janvier 1974 et à 12,40 % en juin, s'établissant en moyenne sur l'année à 11,90 %, contre 8,45 % en 1973.

Certes, cette hausse du produit des emplois ne jouait pas sur les concours antérieurement consentis à taux fixe.

Elle s'accompagnait, en outre, d'une forte progression du coût des ressources, en raison tant de la part croissante (60 % contre 58 % en 1973) des ressources rémunérées au sein de l'ensemble des ressources de la clientèle, que de l'élévation des taux de rémunération pour les comptes à livret, les dépôts à terme ou les bons de caisse ; ainsi, le coût moyen des ressources a crû de 1,35 % par rapport à 1973.

Il n'en reste pas moins qu'au total le niveau des taux constituait un élément favorable pour l'activité bancaire et aurait dû entraîner des résultats supérieurs à ceux de l'année 1973.

Il n'en a pas été ainsi, en raison de la conjonction de quatre éléments essentiels : une politique de crédit restrictive et pénalisant les dépassements, un ralentissement économique entraînant la disparition d'un plus grand nombre d'entreprises, une forte hausse des prix se répercutant sur les frais généraux bancaires et une grève dont la durée a provoqué des immobilisations importantes de capitaux et prolongé la période des dépassements de crédits.

Les Pouvoirs Publics ont continué, tout au long de l'année 1974, à peser sur la progression des concours. Les augmentations de crédits ont été limitées, au cours des différents mois de 1974, à un pourcentage compris entre 11 % et 13 % des encours autorisés ou atteints au cours des mois correspondants de l'année 1973, abstraction faite de certains crédits, à l'exportation essentiellement, qui ont été mis hors encadrement ou ont pu progresser un peu plus rapidement.

Les dépassements par rapport aux limites autorisées ont donné lieu à l'application de réserves supplémentaires selon une progressivité renforcée par rapport au système antérieur, ce qui permit d'ailleurs aux Autorités Monétaires de supprimer à partir du 21 juin les réserves ordinaires calculées à proportion de l'accroissement des concours.

Parallèlement, les réserves obligatoires sur les ressources ont été portées de 14 % à 16 %, puis 17 % sur les dépôts à vue et de 5 % à 7 % sur les dépôts à terme, avec un retour à 6 % en juin et un abaissement à 4 % en août. Or, la croissance moyenne des dépôts recueillis par la Banque a atteint 19 % en 1974 par rapport à 1973.

Au total, la B.N.P. a dû maintenir, sans intérêt, à la BANQUE DE FRANCE, en 1974, des réserves obligatoires d'un montant moyen de 8 milliards de francs. Ce chiffre est supérieur de 1,5 milliard de francs à celui de 1973, en raison de la progression du taux des réserves sur les dépôts et de pénalités pour dépassement sur les concours concernant presque exclusivement le premier trimestre de l'année, et dont l'effet s'est trouvé prolongé par les mouvements de grève.

Dans le même temps, la progression moyenne des concours octroyés par la Banque était encore freinée : 14 % en 1974 par rapport à 1973 contre 16 % environ en 1973 par rapport à 1972.

Le ralentissement de l'expansion économique dans le monde et les effets du refroidissement de notre propre économie n'ont pu manquer d'avoir une incidence sur le nombre des entreprises défailtantes en 1974. Ainsi, le nombre des jugements déclarant des règlements judiciaires, des liquidations de biens et des faillites s'est élevé en 1974 à près de 12 000, en progression de 20 %, après correction de certains aléas statistiques, par rapport à 1973. Encore faut-il noter qu'il s'agit là d'une statistique des jugements qui n'interviennent généralement qu'avec un certain retard, après la cessation des paiements.

De ce fait, la B.N.P. a été amenée à constituer en 1974 un supplément net de provisions pour créances douteuses d'un montant approximativement égal au double de celui de 1973.

La hausse des prix a été particulièrement forte en 1974 et a pesé sur divers frais généraux de la Banque : les tarifs postaux ont été majorés de 60 % environ en septembre 1974 alors que le coût du papier croissait de 65 %.

Les charges d'exploitation de la Banque ont donc progressé de plus de 25 % par rapport à l'exercice précédent. La croissance des dépenses de personnel qui est du même ordre de grandeur - 26,4 % - s'explique au premier chef par des augmentations salariales très élevées, l'indice des prix à la consommation des ménages ayant notamment augmenté de 15,2 % au cours de l'année, mais également par une augmentation des effectifs moyens qui a atteint 8 % entre 1973 et 1974.

La grève des banques, au cours des mois de mars et d'avril, a notamment entraîné des immobilisations importantes de capitaux, obligeant la B.N.P. à recourir plus largement au marché monétaire pour équilibrer sa trésorerie. Or, les taux sur ce marché se sont établis à un niveau moyen record de 12,9 % l'an en 1974, contre 8,5 % l'an en 1973.

Au total, le produit net bancaire de la B.N.P. en métropole n'a progressé, en y comprenant les produits accessoires et les revenus du portefeuille-titres, que de 17,9 % en 1974, alors que les charges d'exploitation augmentaient de 25,7 %.

- **Outre-mer et à l'Étranger**, nos Agences ont poursuivi le développement très favorable de leurs opérations, notamment aux Antilles, en Nouvelle-Calédonie, à Hong-Kong et à Singapour. Leur produit net bancaire s'est accru de 27,1 %, la progression de leurs dépenses d'exploitation étant limitée à 23,4 %. Le réseau outre-mer et international de la B.N.P. a donc augmenté ses résultats nets d'une façon très satisfaisante.

Les composantes du compte d'exploitation générale qui aboutit à la détermination du bénéfice d'exploitation ont évolué de la manière suivante :

a) **les produits bancaires** qui s'établissaient à F 13784291759,86 ont progressé de 52,6 % ;

Pour les produits provenant des concours à la clientèle, la progression est limitée 43,7 % ;

b) **les frais bancaires** qui s'élèvent à F 9280 151 045,25 progressent plus rapidement que les produits : + 78,5 %.

Cette augmentation résulte en particulier de l'augmentation des intérêts versés aux comptes de clientèle et sur bons de caisse (61,2 %).

En outre, la charge finale des opérations de trésorerie en francs et en devises s'est élevée à F 1572939921,99 en progression de 84 % par rapport à 1973.

**c) bénéfice d'exploitation**

Le produit net bancaire constitué par la différence entre les produits bruts et les frais bancaires s'établit à \_\_\_\_\_ F 4.504.140.714,61  
en progression de 17,4 %

A ce montant, s'ajoutent le revenu du portefeuille-titres \_\_\_\_\_ F 60.164.376,30  
en progression de 71,3 % à la suite de l'accroissement des investissements,

et les produits accessoires pour \_\_\_\_\_ F 3.293.726,51

Sur le montant total de ces produits soit \_\_\_\_\_ F 4.567.598.817,42  
(en progression de 17,9 %)

viennent s'imputer les charges générales d'exploitation ainsi que les amortissements et provisions pour un total de \_\_\_\_\_ F 4.232.714.372,42  
(en progression de 22,2 %)

Parmi les charges d'exploitation figurent :

- les frais de personnel, qui s'élèvent à F 2.571.967.291,69, en progression de 26,4 % par rapport à l'exercice précédent ;

- les impôts et taxes, qui s'établissent à F 315.393.847,74, soit à un niveau supérieur de 18,3 % à celui de 1973 ;

- les travaux, fournitures et services extérieurs, ainsi que les autres charges d'exploitation, qui s'établissent à F 955.505.087,57, en progression de 26,5 % ;

- l'excédent des provisions constituées sur les provisions libérées de F 254.301.325,52 en augmentation de 16,7 % par rapport à l'année 1973 ;

- la dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement qui est, avec un montant de F 102.564.048,90, inférieure de 34,6 % à celle de l'exercice précédent ; seuls les amortissements fiscaux ont été effectués.

Le bénéfice d'exploitation ressort à \_\_\_\_\_ F 334.884.445,-  
en diminution de 18,7 % par rapport à l'exercice précédent.

**Comptes de pertes et profits**

Au bénéfice d'exploitation de _____	F 334.884.445,00
il faut ajouter :	
- les profits sur exercices antérieurs qui se chiffrent à _____	F 14.488.806,24
- les profits exceptionnels de _____	F 15.476.408,35
pour arriver à un total de _____	F 364.849.659,59

Les profits sur exercices antérieurs sont, pour l'essentiel, constitués par des rentrées sur des créances amorties, tandis que les profits exceptionnels représentent les bénéfices, les plus-values à long terme ou à court terme réalisées sur la cession de titres en portefeuille ou de biens mobiliers ou immobiliers.

Au débit du compte de pertes et profits viennent s'inscrire :

- la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise au titre de l'exercice 1973 _____	F 33.250.599,00
contre F 27.445.889 l'exercice précédent	
- les pertes sur exercices antérieurs _____	F 45.624.902,09
Il s'agit en fait pour l'essentiel non de "pertes" mais à concurrence de F 41.275.958,00 de la majoration exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés afférent à l'exercice 1973 réglée en 1974.	
- les pertes exceptionnelles pour _____	F 8.842.457,39
constituées par des pertes ou des moins-values à long terme et à court terme sur cession d'éléments d'actif immobilisés	
- les dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors-exploitation à peu près équivalentes à celles de l'exercice précédent. Elles se chiffrent à _____	F 20.766.170,00
il s'agit de la provision pour investissements au titre de l'exercice 1973 fixée pour le présent exercice en application de la loi de finances pour 1973, à 65 % du montant de la participation légale des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises	
- l'impôt sur les bénéfices qui s'élèvent à _____	F 121.000.000,00
contre F 242.447.027,87 l'exercice précédent.	

Sur ce montant sera prélevé la provision correspondant à l'incidence des résultats déficitaires du G.I.E AIRBUS auquel notre établissement participe.

L'ensemble des écritures enregistrées au débit du compte de pertes et profits s'élève à _____	F 229.484.128,43
---	------------------

faisant ressortir, pour l'exercice, un bénéfice de _____	F 135.365.531,11
contre F 170.981.344,50 l'exercice précédent	

Le montant de la participation des salariés aux fruits de l'expansion, calculé dans les conditions fixées par la loi, s'établit à F 6.086.073 pour l'année 1974 contre F 31.947.955 en 1973. Pour déterminer la somme à répartir, ce montant sera majoré dans les conditions fixées par l'accord de participation en vigueur à la B.N.P. Cet accord a été renouvelé et modifié en 1974 : les dispositions dérogatoires antérieures ont été maintenues et les bases de calcul ont été améliorées.

**- Proposition de répartition**

Sur ce bénéfice de _____	F 135.365.531,11
sont imputées les sommes nécessaires pour servir aux 486242 parts de la B.N.C.I. et aux 370.522 parts du C.N.E.P. non encore amorties, l'intérêt minimum garanti de 3 % sur le prix de rachat des actions (F 12,54 pour la B.N.C.I. et F 22,53 pour le C.N.E.P.) à raison de :	
- F 0,3.762 brut par titre pour la B.N.C.I. _____	F 182.924,24
- F 0,6.759 brut par titre pour le C.N.E.P. _____	F 250.435,81
Le solde disponible ressort à _____	F 134.932.171,06
auquel s'ajoute le report antérieur de _____	F 5.717.622,45

pour former un total de _____	F 140.649.793,51
-------------------------------	------------------

que, conformément aux dispositions de nos statuts, nous proposons de répartir ainsi :

- Réserve légale (5 % sur 134.932.171,06), soit _____	F 6.746.608,00
- Réserves _____	F 56.253.392,00
l'ensemble de ces réserves s'établissant ainsi à F 715.000.000,00	

- Intérêts complémentaires aux parts bénéficiaires à raison de F 0,7488 par titre pour la B.N.C.I. et de F 1,3241 par titre pour le C.N.E.P. _____	F 854.706,18
attribution aux actions _____	F 70.650.000,00
soit un dividende de 14, 13 par action auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (Avoir fiscal) de F 7,07, l'ensemble assurant à chaque action un revenu global de F 21,20.	

- Le surplus étant reporté à nouveau _____	F 6.145.087,33
--	----------------

F 140.649.793,51

**- Actionnariat**

En application de la loi du 4 janvier et du décret du 4 juillet 1973 relatifs à l'Actionnariat du personnel, l'Etat a procédé, au cours de l'exercice 1974, à une nouvelle distribution gratuite d'actions, qui a porté sur 14998 titres. Compte tenu des précédentes attributions, c'est au total 288485 actions qui ont été distribuées gratuitement, au profit de 30.207 agents.

L'adjudication à titre onéreux, intervenue en septembre 1973, ayant porté de son côté sur 43.351 actions, la part du capital de la Banque, qui se trouve actuellement entre les mains d'actionnaires autres que l'Etat, atteint 6,64 %. Sur ce total, 6,11 % sont détenus par les membres de son personnel.

Bien que les titres acquis à titre onéreux et une partie de ceux distribués gratuitement (au total 60772 titres, soit 1,22 % du capital au 31 décembre 1974) soient négociables, la conjoncture n'a pas permis l'introduction en Bourse des actions de la B.N.P.

**Bilan consolidé du Groupe B.N.P.**

Ce bilan a été établi dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que celles de l'exercice précédent.

Seule une filiale est venue s'adjoindre à celles déjà prises en considération : la PAN ASIAN FINANCE LIMITED à HONG KONG qui a fait l'objet d'une intégration globale.

Le bilan consolidé totalise F 158,6 milliards, en progression de 9,6 % par rapport à la situation à fin 1973. Ce montant est supérieur de 7,5 % au total du bilan de la B.N.P.

L'ensemble des dépôts clientèle est supérieur de 8,2 % à ceux de la seule B.N.P. ; les comptes d'entreprises et divers sont, au niveau du Groupe, supérieurs de 11,6 % à ceux de la Maison Mère.

D'autre part, les capitaux permanents avant répartition s'établissent à F 2326,6 millions, soit un montant supérieur de 384,6 millions aux capitaux permanents dont dispose la seule B.N.P.

Sont retenus comme capitaux permanents du Groupe :	2.326,6 millions
- le capital de la B.N.P.	500,0 millions
- les réserves, report à nouveau et plus-value de consolidation	836,4 millions
- la provision pour investissement	180,3 millions
- le bénéfice consolidé de l'exercice	193,1 millions
- les obligations en francs et en devises	471,8 millions
- les intérêts hors-groupe	145,0 millions

**Bilan de la B.N.P.**

Le bilan de la B.N.P., à la clôture du présent exercice, s'élève à F 147.628.986.303,06.

Les dépôts de la clientèle sont en augmentation de 16 %, mais la progression globale du bilan est limitée à 8,8 % par rapport au 31 décembre 1973, en raison d'une contraction des avances de la BANQUE DE FRANCE liée à une réduction des besoins de trésorerie de la B.N.P.

L'évolution des principaux postes d'actif et de passif est analysée ci-après :

**Actif du bilan**

**a) Concours à la clientèle**

Les concours à la clientèle évoluent de la manière suivante :

Les crédits à la Clientèle-Portefeuille, soit F 53.888.823.394,00 progressent de 6,4 % contre 15,3 % l'exercice précédent.

En revanche, les crédits à la Clientèle-Comptes Débiteurs augmentent plus rapidement que l'exercice précédent. Ils atteignent F 14.207.023.181,33 en progression de 33,7 %.

A ces crédits qui figurent au poste d'imputation d'origine du bilan, s'ajoutent les concours dont a été obtenu le refinancement, soit F 12.990.820.000,00 qui constituent d'ailleurs l'essentiel de la rubrique du hors-bilan "Valeurs données en pension ou vendues ferme".

Au total, l'ensemble des crédits accordés à la clientèle atteint F 81.086.666.575,33 en augmentation de 11,1 % par rapport à l'année précédente (13,6 %).

**b) Caisse, Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux.**

L'ensemble de ces comptes qui forment un total de F 13.767.647.625,91 est en diminution par rapport à l'exercice précédent de 7,8 %. Le poste Institut d'Emission est en diminution de 12,9 % et ressort à F 9.263.126.637,60. A ce niveau, figurent les dépôts à la BANQUE DE FRANCE représentatifs des réserves obligatoires.

**c) Banques et ENBAMM.**

Les avoirs chez les Banques et ENBAMM diminuent de 2,5 % pour se situer à F 30.387.815.127,18

**d) Comptes d'Investissement**

Le Portefeuille-Titres, en augmentation de F374.905.437,63 par rapport à l'exercice précédent, ressort après amortissements et provisions et compte tenu des cessions de l'exercice à F 1.969.210.589,13 soit + 23,5 %.

Les mesures particulières admises par l'administration à la clôture des exercices 1971 et 1973 ayant été reconduites pour 1974 en vue de la détermination de la provision pour dépréciation des titres en portefeuille, cette provision a été calculée dans les mêmes conditions que l'exercice précédent.

Les titres de filiales et participations - à l'exception d'un montant de F 230.642,67 - n'ont pas fait l'objet de provisions pour dépréciation.

Pour les titres de placement cotés, une compensation a été réalisée entre les moins-values constatées et les plus-values potentielles de ces mêmes titres.

Les moins-values constatées se sont chiffrées à	F 49.583.382,69
et les plus-values potentielles à	F 38.411.409,69

La différence, soit

	F 11.171.973,00
--	-----------------

a fait l'objet de la constitution d'une provision pour dépréciation affectée à chacun des titres concernés au prorata de leur dépréciation par rapport à leur valeur d'acquisition. leur dépréciation par rapport à leur valeur d'acquisition.

Les titres de placement non cotés ont donné lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation de

	F 12.544.092,26
--	-----------------

à concurrence des moins-values constatées entre leur valeur mathématique et leur valeur d'acquisition.

Dans le Portefeuille-Titres, l'ensemble des titres de placement intervient pour F 1.194.093.331,70 en augmentation de 32,2 %, et les titres de filiales et participations pour F 775.117.257,43, soit + 12,1 %.

Les obligations à moins de 7 ans admises dans le portefeuille minimum de créances à moyen terme figurent pour un montant de F 457.225.470,35. L'essentiel, comme les années précédentes, est classé à la rubrique "Fonds d'Etat, Bons et Obligations".

Le poste Immobilisation ressort à F 529.034.585,67 contre F 393.000.000. Cette augmentation de F 136.034.585,67 (+ 34,6 %) correspond au montant total des dépenses d'investissements de l'exercice notamment le réinvestissement obligatoire (pour bénéficiaire de l'exonération de l'impôt sur les sociétés) de la provision pour investissements de F 22.171.494 constituée à la clôture de l'exercice 1973 dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises au titre de l'exercice 1972.

### Passif du bilan

#### a) Dépôts clientèle

L'ensemble des dépôts de la clientèle progresse de 16,4 % contre 12,4 % l'exercice précédent pour s'établir à F 76.726.007.339,52.

Les comptes d'entreprise et divers, à vue et à échéance, augmentent de 12,5 % et atteignent F 27.246.839.325,21.

Les comptes de particuliers à vue et à échéance progressent de 27,7 % contre 13,7 % l'exercice précédent et les bons de caisse de 24,7 % contre 50,9 %.

Les dépôts rémunérés (comptes à échéance, comptes sur livret, comptes d'épargne à régime spécial et bons de caisse) continuent à progresser rapidement (+ 21,9 %) et s'établissent à F 43.864.169.234,34 tandis que le développement des comptes non rémunérés se limite à 9,9 %.

#### b) Dépôts des Banques

Alors que les dépôts des banques et des ENBAMM progressaient de 84,6 % au 31 décembre 1973 par rapport à fin 1972, au 31 décembre 1974 on enregistre une diminution de ces dépôts de 1,7 %. Il se chiffrent à F 46.039.735.534,28.

Les comptes à vue qui s'élèvent à F 10.565.408.757,56 sont en diminution de 3,7 milliards de francs, soit 25,8 %. Cette diminution tient essentiellement à un moindre recours aux avances auprès de la BANQUE DE FRANCE qui reviennent de 8,3 milliards de francs en 1973, à 2,6 milliards de francs en 1974, soit une baisse de 5,7 milliards de francs, alors que les comptes à vue en francs des banques et assimilés augmentent de 2 milliards de francs, soit 38 %, les comptes à vue en devises restant pratiquement inchangés.

Les comptes et emprunts à échéance ressortent à F 35.474.326.776,72 en augmentation de 2,9 milliards de francs, soit 8,8 % par rapport à l'exercice précédent. Si les comptes en francs progressent de 3,7 milliards de francs, soit plus de 49 %, les comptes en devises diminuent de 0,8 milliard de francs, soit 3,4 % en raison de la baisse de la contre-valeur du dollar par rapport au franc d'une année sur l'autre.

#### c) Autres comptes

Parmi les autres comptes de passif, les comptes de régularisation n'augmentent que de 1,6 %.

#### d) Capitaux permanents et provisions pour investissement

La provision pour investissement, au 31 décembre 1974, s'accroît de la provision comptabilisée en fin d'exercice et relative à l'exercice 1973 soit F 20.766.170 sous déduction de F 599.212 correspondant à la provision pour investissement comptabilisée en 1969 au titre de l'exercice 1968 et devenue disponible pour affectation aux réserves conformément à la réglementation en vigueur.

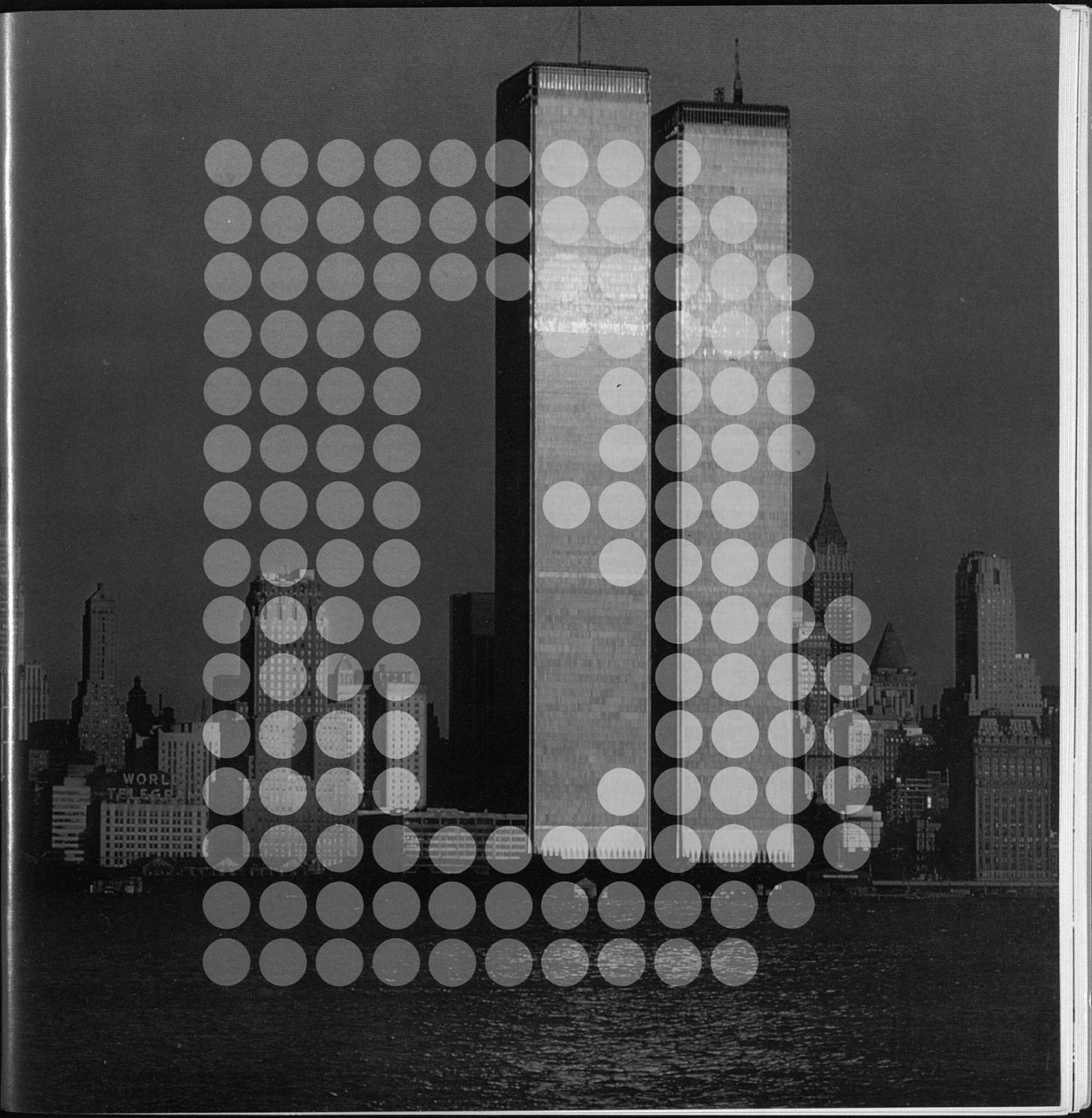
**Avant répartition**, les capitaux permanents, y compris les provisions pour investissements de l'ensemble des exercices, s'établissent à 1942 millions de francs, en progression de 178,2 millions de francs, soit 10 % par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une augmentation des fonds propres de 63,3 millions de francs et de provisions pour investissement de 20,2 millions, ainsi que d'emprunts à moyen et long terme de 94,7 millions de francs.

Les fonds propres qui s'élèvent à 1 293,1 millions de francs comprennent, outre le capital inchangé de 500 millions de francs, le montant des réserves et report à nouveau avant répartition de 657,7 millions de francs et les résultats à répartir de 135,4 millions de francs. Le montant des emprunts à moyen et long terme s'élève à la fin de l'exercice à 468,6 millions de francs, en augmentation de 25 %, à la suite des emprunts en Dollars US et en Dinars de Koweït réalisés au cours de l'année 1974.

**Après répartition**, le montant des capitaux permanents s'élève à 1870 millions dont :

- fonds propres : capital, réserves et report à nouveau	1 221,1
- provision pour investissement	180,3
- emprunt à long terme	468,6

Faint, illegible text covering the majority of the page, likely bleed-through from the reverse side of the paper.



## Bilan au 31 décembre 1974

avant répartition

Actif	31 Décembre 1974
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	13.767.647.625,91
Banques et ENBAMM :	
a) Comptes à vue	2.370.346.892,17
b) Comptes et prêts à échéance	28.017.468.235,01
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme	15.605.271.649,04
Crédits à la clientèle - portefeuille :	
a) Crédits à court terme	26.460.472.745,21
b) Crédits à moyen terme	12.065.547.600,45
c) Crédits à long terme	15.362.803.048,34
Crédits à la clientèle - comptes débiteurs	14.207.023.181,33
Comptes de régularisation et divers	12.680.128.787,74
	416.231.556,03
Débiteurs par acceptations	3.709.450.731,97
Comptes d'opérations sur titres	468.349.075,06
Titres de placement :	
a) Fonds d'Etat, bons et obligations	534.329.800,41
b) Autres titres de placement	659.763.531,29
Titres de filiales et participations	775.117.257,43
Immobilisations	529.034.585,67
	<b>147.628.986.303,06</b>

## Hors-bilan

Valeurs données en pension ou vendues ferme	13.129.320.000,00
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	18.497.110.000,00
Ouvertures de crédits confirmés	6.526.186.000,00
Engagements de crédit-bail immobilier	609.243.000,00
Engagements de crédit-bail mobilier	5.634.000,00
Autres engagements	4.898.812.000,00

Passif	31 Décembre 1974
Instituts d'émission, Banques et ENBAMM :	
a) Comptes à vue	10.565.408.757,56
b) Comptes et emprunts à échéance	35.474.326.776,72
Comptes d'entreprises et divers :	
a) Comptes à vue	18.280.546.916,06
b) Comptes à échéance	8.966.292.409,15
Comptes de particuliers :	
a) Comptes à vue	14.581.291.189,12
b) Comptes à échéance	5.339.650.553,77
c) Comptes d'épargne à régime spécial	13.064.367.750,13
Bons de caisse	16.493.858.521,29
Comptes de régularisation, provisions et divers	15.997.996.074,59
Créditeurs divers	2.798.851.603,69
Acceptations à payer	3.709.450.731,97
Comptes d'opérations sur titres	414.962.103,43
Obligations { en devises à moyen terme	213.063.380,00
en francs à long terme	255.521.050,00
Provision pour investissement	180.315.332,00
Capital	500.000.000,00
Réserves	652.000.000,00
Report à nouveau	5.717.622,45
Résultats	135.365.531,11
	<b>147.628.986.303,06</b>

## Comptes de résultats

### Compte d'exploitation générale

#### Débit

- FRAIS BANCAIRES	9.280.151.045,25
Détail des Frais bancaires	
Intérêts versés aux comptes des banques et autres entreprises admises au marché monétaire	3.655.441.120,34
Charges de trésorerie	2.217.560.980,76
Intérêts versés aux comptes de la clientèle et sur bons de caisse	3.292.873.179,02
Autres charges bancaires	114.275.765,13
- FRAIS DE PERSONNEL	2.571.967.291,69
- IMPOTS ET TAXES	315.393.847,74
- TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS	489.252.906,17
Détail des Travaux, Fournitures et Services Extérieurs :	
Crédit-bail mobilier - Loyers payés	197.170,00
Crédit-bail immobilier - Loyers payés	46.932.008,00
Autres travaux fournitures et services extérieurs	442.123.728,17
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	466.252.181,40
- INTERETS SUR EMPRUNTS OBLIGATAIRES	32.982.771,00
- DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS	102.564.048,90
EXCEDENT DES PROVISIONS CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES	254.301.325,52
- BENEFICE D'EXPLOITATION	334.884.445,00
<b>TOTAL</b>	<b>13.847.749.862,67</b>

### Compte de pertes et profits

#### Débit

COMPTES DE PERTES ET PROFITS	
- PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION	33.250.599,00
- PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	45.624.902,09
- PERTES EXCEPTIONNELLES	8.842.457,39
- DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES DE PROVISIONS	
HORS EXPLOITATION	20.766.170,00
- IMPOTS SUR LES BENEFICES	121.000.000,00
- BENEFICE DE L'EXERCICE	135.365.531,11
<b>TOTAL</b>	<b>364.849.659,59</b>

#### Crédit

- PRODUITS BANCAIRES	13.784.291.759,86
Détails des Produits bancaires :	
Intérêts perçus sur les comptes des banques et des autres entreprises admises au marché monétaire	2.709.490.817,81
Produits des opérations de trésorerie	1.590.571.371,30
Produits perçus sur crédits consentis à la clientèle	5.689.252.558,37
Produits perçus sur comptes débiteurs de la clientèle	3.103.474.373,16
Autres produits bancaires	691.502.639,22
- REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	60.164.376,30
- PRODUITS ACCESSOIRES	3.293.726,51
<b>TOTAL</b>	<b>13.847.749.862,67</b>

#### Crédit

- BENEFICE D'EXPLOITATION	334.884.445,00
- PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	14.488.806,24
- PROFITS EXCEPTIONNELS	15.476.408,35
<b>TOTAL</b>	<b>364.849.659,59</b>

## Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

(ART. 133, 135 et 148 du décret sur les Sociétés Commerciales)

Nature des indications	1970
<b>I. - Situation financière en fin d'exercice</b>	
a) Capital social _____	325.000.000
b) Nombre d'actions émises _____	700.000
c) Nombre de parts au 31/12 :	
- ex-B.N.C.I. _____	574.650
- ex-C.N.E.P. _____	437.890
d) Nombre d'obligations convertibles en actions _____	—
<b>II. - Résultat global des opérations effectives</b>	
a) Chiffre d'affaires hors taxes _____	4.734.805.708
b) Bénéfice avant impôts amortissements et provisions _____	863.889.001
c) Impôts sur les bénéfices _____	311.757.707
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions _____	92.722.719
e) Montant des bénéfices distribués _____	24.322.261
<b>III. - Résultat des opérations réduit à une seule action (1)</b>	
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions _____	169,88
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions _____	28,53
c) Dividende versé à chaque action _____	7,00
<b>IV. - Personnel</b>	
a) Nombre de salariés _____	37.232
b) Montant de la masse salariale _____	910.278.067
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Œuvres sociales, etc...) _____	370.846.674

(1) Il est rappelé que le capital a été porté de 325 millions (700.000 actions de 464,285 F) à 500 millions (5.000.000 d'actions de 100 F) le 16 Juin 1971 par incorporation de réserves. Les résultats réduits à une seule action ont été calculés, pour l'exercice 1970, sur la base d'un nominal de 100 F.

	1971	1972	1973	1974
a) Capital social _____	500.000.000	500.000.000	500.000.000	500.000.000
b) Nombre d'actions émises _____	5.000.000	5.000.000	5.000.000	5.000.000
c) Nombre de parts au 31/12 :				
- ex-B.N.C.I. _____	552.548	530.446	508.344	486.242
- ex-C.N.E.P. _____	421.048	404.206	387.364	370.522
d) Nombre d'obligations convertibles en actions _____	—	—	—	—
<b>II. - Résultat global des opérations effectives</b>				
a) Chiffre d'affaires hors taxes _____	4.933.526.134	5.986.796.063	8.989.393.221	13.757.529.576
b) Bénéfice avant impôts amortissements et provisions _____	784.571.927	579.532.964	786.793.886	691.749.819
c) Impôts sur les bénéfices _____	240.794.109	184.100.624	242.447.028	121.000.000
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions _____	110.548.044	138.102.306	170.981.345	135.365.531
e) Montant des bénéfices distribués _____	32.763.713	43.455.164	71.996.615	71.938.066
<b>III. - Résultat des opérations réduit à une seule action (1)</b>				
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions _____	108,76	79,09	108,87	114,15
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions _____	22,11	27,62	34,20	27,07
c) Dividende versé à chaque action _____	6,25	8,40	14,13	14,13
<b>IV. - Personnel</b>				
a) Nombre de salariés _____	39.450	42.597	45.653	48.560
b) Montant de la masse salariale _____	1.060.204.699	1.212.124.024	1.433.696.059	1.811.216.228
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, Œuvres sociales, etc...) _____	433.884.523	494.844.279	600.325.558	760.751.064

## Renseignements concernant les filiales et les participations au 31 Décembre 1974

(Articles 247 et 295 du décret sur les Sociétés Commerciales).

	Capital	Réserves
<b>A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Société astreinte à la publication.</b>		
<b>1) Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société).</b>		
Banque Nationale pour l'Expansion du Crédit Bail (NATIOBAIL) PARIS	50.000.000	504.100
Société Financière Auxiliaire (S.F.A.) Paris	20.000.000	7.060
Sté Auxiliaire de Participation et de Gestion (SAPEG) PARIS	3.000.000	39.948.774
Cie d'Investissements de Paris (C.I.P.) Paris (1)	20.000.000	39.324.716
Banque pour l'Expansion Industrielle (BANEXI) PARIS	70.000.000	10.047.285
Banque Nationale de Paris Intercontinentale (BNPI) Paris	59.233.200	50.000.000
NATIO EQUIPEMENT Paris	50.000.000	0
Banque pour le Commerce International (BPCI) BALE	FS 20.000.000	FS 23.350.000
B.N.P. Ltd LONDRES (2)	£ 5.000.000	£ 2.350.000
B.N.P. Ireland Ltd - DUBLIN	£ Ir. 500.000	0
French American Banking Corporation (FABC) - NEW YORK	\$ US 3.000.000	\$ US 18.000.000
French Bank of California (FBC) SAN FRANCISCO	\$ US 8.000.000	\$ US 2.001.124
Pan Asian Finance Corporation HONG-KONG	\$ HK 20.000.000	0
<b>2) Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société)</b>		
Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie de l'Océan Indien (B.N.C.I.O.I.) Paris	25.000.000	42.000.000
Nationale de Services Informatiques (NATIOINFORMATIQUE) Vélizy	25.000.000	7.350.000
Cie Financière France Afrique (COFIFA) Paris	17.726.025	38.738.653
Sté de Financement par Crédit Bail pour les Télécommunications (CREDITEL) Paris	100.000.000	174.666
Cie pour le Développement de l'Hôtellerie et du Tourisme (CODETOUR) Paris	60.000.000	96.890
ORDINABAIL Paris	20.000.000	0
Sté Nouvelle Immobilière du Château Royal (SNICR) NOUMEA	FCFP 492.900.000	0
Banco Franco Colombiano Bogota	\$ Col 96.553.232	\$ Col 4.049.489
Sté Financière pour les Pays d'Outre-Mer (SFOM) GENEVE	FS 55.000.000	FS 3.770.000
Banco del Atlantico Mexico	\$ Mex 160.000.000 (4)	\$ Mex 31.343.045
Sté Financière Européenne Luxembourg (SFE LUXEMBOURG)	FS 160.000.000 (6)	FS 31.430.338
Financiera del Atlantico (FINEXIM) Mexico	\$ Mex 160.000.000 (5)	\$ Mex 38.804.887
Australian European Finance Corporation Ltd (AEFC) Sydney (3)	\$ A 7.000.000	\$ A 0
Banque Commerciale S.A. Luxembourg	FLux 180.000.000	FLux 5.824.418
Europea de Financiacion Inversion y Promocion (EUROFIP) Madrid	Ptas 200.000.000	Ptas 2.557.250
<b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations.</b>		
<b>1) Filiales non reprises au \$ A.</b>		
a) Filiales françaises (ensemble)		6.154.412
b) Filiales étrangères (ensemble)		1.759.449
<b>2) Participations non reprises au \$ A.</b>		
a) Dans les Sociétés Françaises (ensemble)		75.999.524
b) Dans les Sociétés Etrangères (ensemble)		40.697.123

1) Exercice social du 1/8/73 au 31/7/74 2) Exercice social du 1/4/73 au 31/3/74 3) Exercice social du 1/7/73 au 30/6/74

Quote-part du capital détenu en %	Valeur d'inventaire des titres détenus (F.F.)	Prêts et Avances consentis par la Société et non remboursés (F.F.)	Montant des cautions et avals fournis par la Société (F.F.)	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice (F.F.)
99,99	49.995.500	539.876.574	608.710.000	79.731.837	4.695.167	4.499.460
99,99	19.998.724	0	0	477.127	328.432	0
99,99	5.364.564	0	0	0	707.831	0
99,98	52.490.400	0	0	1.524.350	-10.562.782	0
89,99	65.714.486	786.864.638	0	51.435.188	-24.223.201	0
59,68	57.652.171	18.537.438	4.279.411	124.404.311	13.569.233	2.968.102
99,99	42.499.200	297.500.000	190.880.499	117.195.245	10.737	0
60,36	19.597.742	171.671.166	0	FS 39.555.096	FS 5.024.672	1.399.502
94,00	62.499.270	439.515.226	0	£ 22.700.627	£ 1.018.729	2.643.750
100,00	5.231.150	0	0	£ Ir 490.150	£ Ir 539	0
100,00	120.953.884	284.276.071	0	\$ US 60.512.631	\$ US 1.475.000	2.926.950
99,94	50.482.990	0	0	\$ US 3.311.478	\$ US 191.740	0
60,00	11.629.330	11.958.750	0	\$ HK 727.119	\$ HK 24.080	0
10,94	10.115.519	1.822.500	0	105.164.369	27.472.379	480.968
20,00	6.471.470	0	0	2.598.629	71.566	0
28,07	8.445.699	0	0	9.408.663	4.971.888	617.055
10,00	10.000.000	0	0	83.572.334	10.165.363	300.800
10,00	6.000.078	0	0	7.260.000	3.476.374	104.000
32,99	6.599.800	0	0	64.660.060	1.053.007	0
24,10	6.393.910	0	0	FCFP 73.863.026	FCFP -1.149.195	0
30,00	6.084.940	57.376.906	0	\$ Col 183.023.000	\$ Col 37.606.368	945.712
30,59	26.053.361	14.777.962	0	FS 10.507.054	FS 4.650.247	949.127
19,56	6.015.218	0	0	\$ Mex 261.575.237	\$ Mex 11.616.281	335.245
12,49	11.160.070	0	0	FS 41.157.606	FS 20.499.798	1.556.480
14,98	7.379.467	0	0	\$ Mex 398.242.506	\$ Mex 21.623.091	649.344
23,00	10.179.498	0	0	\$ A 6.363.253	\$ A 699.030	0
24,98	5.774.550	27.601.541	0	FLux 803.917.738	FLux 14.306.286	0
40,00	6.182.989	0	0	Ptas 155.305.105	Ptas 45.101.472	0
	6.154.412	139.212.385	161.289			241.482
	1.759.449	150.445.013	0			0
	75.999.524	165.561.392	17.210.700			2.531.685
	40.697.123	2.375.000	144.004			1.758.032

4) dont \$ Mex 75.000.000 de capital non appelé 5) dont \$ Mex 40.000.000 de capital non appelé 6) dont FS 82.160.000 de capital non appelé.

## Rapport général des Commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission de Commissaires aux Comptes concernant l'exercice clos le 31 Décembre 1974.

Dans le cadre défini par l'Article 228 de la loi du 24 Juillet 1966, nous avons procédé à nos contrôles. Ceux-ci ont été conduits selon les orientations indicatives données par la profession en matière de diligences.

Nos vérifications poursuivies tout au long de l'exercice tant au Siège Social que dans différents Sièges d'Exploitation et Organismes Administratifs, ont comporté tous examens, sondages, analyses et recoupements qu'il nous a paru nécessaire de pratiquer. Ces travaux ont bien entendu été adaptés pour tenir compte des caractéristiques propres à votre Banque. En particulier, nous nous sommes attachés à rechercher si les procédures générales et les disciplines comptables étaient respectées par les différents départements et si le contrôle interne mis en place recevait une application donnant des garanties suffisantes.

Lors de l'arrêté du Bilan, nous avons procédé aux divers contrôles jugés nécessaires à l'établissement de notre conviction. Nous avons pu ainsi constater que les comptes soumis à votre approbation sont conformes aux énonciations de la comptabilité.

Les documents sociaux qui vous sont présentés sont, comme à l'ordinaire, établis selon les prescriptions de la Commission de Contrôle des Banques.

Dans le domaine des méthodes d'évaluation, il doit être précisé :

- que les amortissements pratiqués ont été limités aux amortissements fiscalement déductibles alors qu'à la clôture des exercices précédents des amortissements exceptionnels complémentaires étaient comptabilisés ;

- que pour l'évaluation du Portefeuille Titres, les principes adoptés en 1973 et approuvés par votre Assemblée Générale ont été appliqués. Votre Conseil d'Administration vous donne dans son rapport tous renseignements à cet égard ;

- que le traitement du réescompte du Portefeuille Commercial qui s'effectuait globalement par le passé est, à compter de cette année, pratiqué opération par opération.

Les résultats de l'exercice qui s'inscrivent en Bénéfice pour 135 365 531,11 Francs traduisent les conséquences des options de gestion prises par votre Conseil d'Administration.

Ces résultats n'ont pas été affectés par la Contribution Exceptionnelle d'Impôt sur les Sociétés de 41 000 000 de Francs. Celle-ci a été compensée par un prélèvement d'égal montant sur la provision pour risques divers.

Ils n'ont pas non plus supporté l'incidence des résultats du G.I.E AIRBUS auquel appartient votre Société dont l'appréhension n'interviendra qu'ultérieurement en raison des particularités de ce Groupement.

Par contre, le Compte d'Exploitation fait apparaître un coût aggravé des frais bancaires liés aux refinancements indispensables sur le marché monétaire. Ceci est la conséquence de l'interruption partielle d'activité imputable aux grèves du début de l'année.

Nous avons eu connaissance du rapport de votre Conseil d'Administration vous donnant diverses informations sur la marche de votre Société, sur celle de vos filiales et sur votre situation financière. En tant que de besoin, nous vous confirmons les termes de ce rapport qui relèvent de notre compétence étant précisé que nous nous sommes assurés du respect des dispositions légales et statutaires en matière d'affectation du résultat.

Les commentaires de votre Conseil vous fournissent l'essentiel des renseignements qui vous sont utiles pour une bonne intelligence des comptes sur lesquels vous avez à vous prononcer, de sorte qu'il n'y a lieu de notre part à aucun complément d'information.

Pour nous conformer aux prescriptions de l'Article 356 de la Loi du 24 Juillet 1966, nous vous indiquons en annexe les mouvements du Portefeuille Titres de Participation d'origine française constatés au cours de l'exercice.

Aux termes de nos contrôles, nous sommes d'avis que les comptes produits ont été arrêtés avec sincérité, et, en conséquence, nous estimons pouvoir en certifier la régularité.

Paris, le 7 Mai 1975.

Paul Carlos MULQUIN. Louis VIALA.  
Commissaires aux Comptes.

## Rapport spécial des Commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de l'Article 103 de la Loi du 24 Juillet 1966 et des textes subséquents, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions nouvelles ou reconduites intervenues au cours de l'exercice 1974.

D'une part, les opérations traitées avec les Sociétés ayant avec la vôtre des Administrateurs communs ont consisté en des crédits accordés et des engagements par signature, entrant dans le cadre de vos activités bancaires courantes ; elles ont été conclues aux conditions normales généralement appliquées par votre Etablissement.

D'autre part, poursuivant sa politique de soutien de ses filiales et d'assistance aux différentes Sociétés du Groupe, la BANQUE NATIONALE DE PARIS a :

- reconduit son aide financière et technique en faveur notamment du Groupe NATION INFORMATIQUE (NATEL) et de NATIO-EQUIPEMENT ;

- maintenu les diverses prestations de services fournies en matière de locaux, de personnel, d'études et d'administration générale.

Enfin, votre Conseil d'Administration a autorisé au cours de l'exercice considéré, la convention nouvelle suivante :

- Garantie donnée à la BANQUE D'ANGLETERRE en faveur de vos filiales :  
- la B.N.P. Ltd - Londres, sa filiale,  
- et l'EURO-LATINAMERICAN Bank Ltd - Londres, dans laquelle la BANQUE NATIONALE DE PARIS est Administrateur,

en vue d'apporter à celle-ci toute l'assistance nécessaire au cas où ces Banques rencontreraient des difficultés.

Telles sont, Mesdames, Messieurs, les conventions soumises à votre approbation dont nous avons cru devoir vous informer.

Paris, le 26 Mars 1975.

Paul-Carlos MULQUIN. Louis VIALA.  
Commissaires aux Comptes.

## Participations acquises au cours de l'exercice 1974

Acquisitions et cessions de titres de participation dans des Sociétés ayant leur siège social en France. Article 356 de la Loi du 24 Juillet 1966.

Il n'a été repris que les acquisitions ou cessions de participations présentant un caractère significatif et pour lesquelles le montant de l'investissement excède 100.000 Francs.

598 Actions	Banque de la Guyanne (Achat)	F	103.571,50
1.010 Actions	B.N.C.I. Océan Indien (Achat)	F	248.482,70
15.000 Actions	Banque pour l'Industrie Française - "B.I.F." (Participation à augmentation de capital)	F	1.500.000,00
6.000 Actions	Compagnie Financière de Promotion - "COFIPRO" (Participation à augmentation de capital)	F	150.000,00
5.075 Actions	LOCA PMI (Participation à augmentation de capital et achat)	F	812.000,00
4.666 Actions	Compagnie Européenne de Participations Immobilières EURIMPAR (Participation à augmentation de capital)	F	466.600,00
36.667 Actions	Société de Financement de Matériels de Sucrierie de Connantré SOFISUCRE (Versement de souscription)	F	3.666.700,00
3.300 Parts	Hôtel Résidence de Tourisme de la Grande Motte (Participation à augmentation de capital)	F	330.000,00
6.000 Parts	Société Immobilière de Connantré "SOCIM" (Versement de souscription)	F	600.000,00

En outre, les titres des Sociétés qui ont été acquis et cédés dans le cours de l'exercice 1974, ne figurent pas non plus.

## Résolutions

Résolutions adoptées au cours de la réunion du 28 Mai 1975 par le Collège représentant les Actionnaires et exerçant les pouvoirs de l'Assemblée Générale en vertu de l'article 5 de la loi du 4 Janvier 1973

### Première résolution

Le Collège représentant les actionnaires, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes arrêtés au 31 Décembre 1974 tels qu'ils lui ont été présentés.

### Deuxième résolution

Le Collège approuve la répartition du solde bénéficiaire du compte de Pertes et Profits tel qu'il lui a été présenté. Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, il décide, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent :

- 1°) l'affectation à la réserve légale d'une somme de F 6.746.608,
- 2°) l'attribution aux parts bénéficiaires nominatives de la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE et aux parts bénéficiaires nominatives du COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS d'une somme de F 854.706,18 qui, ajoutée à l'intérêt minimum, soit 433.360,05, représente un montant global à répartir de F 1.288.066,23, soit une somme brute par part de F 1,125 pour la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE et F 2 pour le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, en application de l'article 4 du décret du 26 Mai 1966 portant fusion de ces deux banques nationales,
- 3°) la dotation aux réserves d'une somme de F 56.253.392 portant l'ensemble des réserves à F 715.000.000 et comprenant F 599.212 représentant la provision pour investissements afférente à l'exercice 1968 et virée à un compte de réserve spécial.
- 4°) l'affectation d'une somme DE F 427.464,88 au report à nouveau,

- 5°) la répartition d'une somme globale de 70.650.000 à titre de dividende aux actionnaires de la BANQUE NATIONALE DE PARIS correspondant à une distribution de F 14,13 par action assortie d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 7,07 portant à F 21,20 le revenu global par action.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 1975.

Le Collège rappelle, conformément à l'article 47 de la loi 65-566 du 12 Juillet 1965 qu'il a été versé à l'Etat, alors seul actionnaire, un dividende global de F 31.250.000 pour l'exercice 1971 et F 42.000.000 pour l'exercice 1972. Au titre de l'exercice 1973, il a été réparti aux actionnaires F 14,13 par action, leur assurant un revenu global de F 21,20 par action, compte tenu de l'avoir fiscal F 7,07.

### Troisième résolution

Le Collège prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes sur les opérations et conventions visées dans les articles 101 à 106 de la loi du 24 Juillet 1966 et approuve les opérations et conventions dont ledit rapport fait état.

### Quatrième résolution

Le Collège fixe le montant définitif de la rémunération globale des Commissaires aux comptes pour l'exercice 1973 à F 45.000. Il fixe à F 150.000 le montant de cette même rémunération pour l'exercice 1974.

### Cinquième résolution

Le Collège confère, en tant que de besoin, tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion pour faire tous dépôts, publications ou formalités prescrits par la législation en vigueur.

## Répartition des Bénéfices

Débit		Crédit	
Intérêt minimum garanti aux parts bénéficiaires	433.360,05	Report antérieur	5.717.622,45
Solde disponible ainsi réparti :		Produits nets de l'exercice déduction faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges	
- Réserve légale	6.746.608,00		135.365.531,11
- Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires	854.706,18		
- Réserves	56.253.392,00		
- Attribution aux actionnaires	70.650.000,00		
- Report à nouveau	6.145.087,33		
	<u>141.083.153,56</u>		<u>141.083.153,56</u>



### Règles utilisées pour l'établissement du bilan et des résultats consolidés du groupe B.N.P.

Le bilan consolidé du Groupe de la B.N.P. a été établi à partir des critères suivants :

— ont été retenues les filiales et participations dont le bilan est supérieur à 1 million de francs et dans lesquelles la B.N.P. possède directement ou indirectement plus de 33 % du capital. Il s'agit en outre de filiales ou de participations chez lesquelles une société du Groupe exerce une action permanente de direction .

— les participations supérieures à 50 % ont fait l'objet d'une **intégration globale**. Cette méthode consiste, après élimination des opérations internes au Groupe, à totaliser les éléments de l'actif et du passif (autres que les fonds propres) de la B.N.P. et des sociétés consolidées. Elle fait apparaître en outre les intérêts extérieurs au Groupe.

Au niveau du bilan consolidé, les participations supérieures à 50 % sont en conséquence éliminées du poste "Titres de filiales et de participations";

— les participations comprises entre 33 % et 50 % ont été **mises en équivalence**. Cette méthode consiste à substituer à la valeur nette comptable des titres détenus le montant de la part qu'ils représentent dans la situation nette de la société émettrice affiliée. La valeur de ces participations apparaît au poste "Titres mis en équivalence";

— le poste "Autres titres" fait ressortir la valeur comptable des titres de participations appartenant à la B.N.P. et à ses filiales et qui n'ont pas été retenus pour la consolidation ;

— la "survalueur" qui figurait à l'actif de la situation consolidée au 31 décembre 1973 à été portée en déduction de la plus-value de consolidation.

L'ensemble consolidé comprend 53 sociétés exploitant dans 36 pays étrangers, départements ou territoires d'outre-mer.

Les bilans des sociétés étrangères ont été convertis en francs français sur la base des cours de change officiels en fin d'année.

Les résultats consolidés du Groupe de la B.N.P. sont publiés pour la première fois cette année.

Pour l'établissement de ces résultats les produits et charges internes au Groupe ont été éliminés lorsqu'ils concernaient des filiales ayant fait l'objet d'une intégration globale.

Le bénéfice consolidé de l'exercice s'entend après déduction des dividendes reçus au cours de l'année 1974 des filiales du Groupe intégrées globalement, lesquels ont été enregistrés en plus-value de consolidation.

## Bilan consolidé du groupe B.N.P. au 31 décembre 1974

avant répartition

### Actif

Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, Comptes-courants postaux	14.156.386.927
Banques et ENBAMM :	
a) Comptes à vue	3.038.761.982
b) Comptes et prêts à échéance	28.737.512.461
Bons du Trésor et valeurs reçues en pension ou achetées ferme	15.980.925.689
Crédits à la clientèle - portefeuille :	
a) Crédits à court terme	29.377.350.973
b) Crédits à moyen terme	12.566.993.221
c) Crédits à long terme	15.437.445.554
Crédits à la clientèle - comptes débiteurs	17.225.011.039
Comptes de régularisation et divers	13.403.661.602
Débiteurs divers	495.523.991
Débiteurs par acceptations	4.125.072.985
Comptes d'opérations sur titres	470.322.898
Titres de placement :	
a) Fonds d'Etat, bons et obligations	549.283.149
b) Autres titres de placement	1.066.769.588
Titres de filiales et participations :	
- Titres mis en équivalence	129.567.516
- Autres titres	371.263.255
Immobilisations	691.364.889
Opérations de crédit-bail	846.054.751
	<b>158.669.272.470</b>

### Hors-bilan

Valeurs données en pension ou vendues ferme	13.195.554.000
Cautions et avals pour le compte de la clientèle	19.787.773.000
Ouvertures de crédits confirmés	8.496.439.000
Engagements de crédit-bail immobilier	533.000
Engagements de crédit-bail mobilier	18.694.000
Autres engagements	5.165.007.000

### Passif

Instituts d'émission, Banques et ENBAMM :		
a) Comptes à vue		11.701.891.182
b) Comptes et emprunts à échéance		36.864.806.995
Comptes d'entreprises et divers :		
a) Comptes à vue		20.415.611.350
b) Comptes à échéance		10.002.221.785
Comptes de particuliers :		
a) Comptes à vue		15.265.532.925
b) Comptes à échéance		6.208.229.009
c) Comptes d'épargne à régime spécial		14.185.982.900
Bons de caisse		16.918.249.074
Comptes de régularisation, provisions et divers		17.206.537.692
Créiteurs divers		3.025.398.918
Acceptations à payer		4.125.072.985
Comptes d'opérations sur titres		422.847.969
Obligations		213.063.380
} en devises à moyen terme		258.814.782
} en francs à long terme		180.315.332
Provisions pour investissement		500.000.000
Capital		657.717.622
Réserves et report à nouveau		178.811.552
Plus-value de consolidation		145.044.493
Intérêts hors-groupe		193.122.525
Bénéfice de l'exercice		
- Part du groupe	161.730.657	
- Part des intérêts hors-groupe	31.391.868	
		<b>158.669.272.470</b>

## Résultats consolidés du groupe B.N.P.

### Compte d'exploitation générale

#### Débit

- FRAIS BANCAIRES	9.849.732.593
Détail des Frais bancaires :	
Intérêts versés aux comptes des banques et autres entreprises admises au marché monétaire	3.931.863.275
Charges de trésorerie	2.227.589.757
Intérêts versés aux comptes de la clientèle et sur bons de caisse	3.572.561.128
Autres charges bancaires	117.718.433
- FRAIS DE PERSONNEL	2.795.331.159
- IMPOTS ET TAXES	335.302.761
- TRAVAUX, FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS	506.649.134
Crédit-bail mobilier - loyers payés	714.395
Crédit-bail immobilier - loyers payés	3.576.988
Autres travaux fournitures et services extérieurs	502.357.751
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	506.545.034
- CHARGES SUR OPERATIONS DE CREDIT-BAIL	104.712.780
- INTERETS SUR EMPRUNTS OBLIGATAIRES	33.184.882
- DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES D'AMORTISSEMENTS	127.546.682
- EXCEDENT DES PROVISIONS CONSTITUEES SUR LES PROVISIONS REPRISES	378.840.827
- BENEFICE D'EXPLOITATION	405.522.702
<b>TOTAL</b>	<b>15.043.368.554</b>

### Compte de pertes et profits

#### Débit

- PARTICIPATION DES SALAIRES AUX FRUITS DE L'EXPANSION	33.250.599
- PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	47.350.609
- PERTES EXCEPTIONNELLES	12.993.661
- DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX COMPTES DE PROVISIONS HORS EXPLOITATION	26.662.323
- IMPOTS SUR LES BENEFICES	211.621.606
- BENEFICE CONSOLIDE DE L'EXERCICE	193.122.525
- Part du Groupe	161.730.657
- Part des intérêts hors-groupe	31.391.868
<b>TOTAL</b>	<b>525.001.323</b>

#### Crédit

- PRODUITS BANCAIRES	14.720.614.023
Détail des Produits bancaires :	
Intérêts perçus sur les comptes des banques et des autres entreprises admises au marché monétaire	2.933.298.426
Produits des opérations de trésorerie	1.541.651.405
Produits perçus sur crédits consentis à la clientèle	6.053.100.772
Produits perçus sur comptes débiteurs de la clientèle	3.390.708.036
Autres produits bancaires	801.855.384
- REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	76.233.412
- PRODUITS PERÇUS SUR OPERATIONS DE CREDIT BAIL	145.855.969
- PRODUITS ACCESSOIRES	100.665.150
<b>TOTAL</b>	<b>15.043.368.554</b>

#### Crédit

- BENEFICE D'EXPLOITATION	405.522.702
- PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	26.484.167
- PROFITS EXCEPTIONNELS	92.994.454
<b>TOTAL</b>	<b>525.001.323</b>

## Filiales et Banques associées

Résumé des Bilans

### I. - Filiales bancaires et financières

(en milliers de francs)

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extérieur.	Résultats exercice	Informations complémentaires
<b>B.N.P. Ltd (Londres)</b> Part du Groupe B.N.P. 94 %.	1972	(1) 1.523.682	(2) 1.259.686	120.817	(1) 74.011	5.778	L'activité et les résultats de la B.N.P. LIMITED - ex British and French Bank, ont été très satisfaisants en 1974, malgré une conjoncture économique et financière difficile, en Grande-Bretagne. D'importants travaux de reconstruction du siège social seront prochainement entrepris à LONDRES.
	1973	1.993.492	1.720.797	125.806	71.960	7.374	
	1974	2.871.380	2.317.956	236.627	129.232	10.619	
<b>B.N.P. IRELAND</b> Part du Groupe B.N.P. 100 %.	1974	82.120	72.766	5.109	5.212	6	Le premier exercice (9 mois) de la B.N.P. (IRELAND) permet d'augurer favorablement des résultats à venir de cette Filiale qui a ouvert ses guichets à DUBLIN en Avril 1974.
<b>BANQUE COMMERCIALE SA (LUXEMBOURG)</b> Part du Groupe B.N.P. 50 %.	1972	421.044	388.416	22.747	20.962	961	A LUXEMBOURG, notre Filiale commune avec la BANQUE INTERNATIONALE du LUXEMBOURG, la BANQUE COMMERCIALE S.A. du LUXEMBOURG, a fortement augmenté le volume de ses dépôts de clientèle tout en maintenant son activité sur le marché des euro-monnaies.
	1973	662.648	619.864	53.532	20.920	515	
	1974	773.626	724.121	98.772	23.054	1.758	
<b>B.P.C.I. (Bâle)</b> Part du Groupe B.N.P. 76,88 %.	1972	415.608	328.521	25.567	55.732	3.791	En SUISSE, la hausse des matières premières a favorisé l'activité traditionnelle de la BANQUE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL dont les résultats ont connu une importante progression.
	1973	481.589	383.573	33.481	61.699	4.510	
	1974	664.429	523.798	69.617	76.501	8.843	
<b>EUROFIP (Madrid)</b> Part du Groupe B.N.P. 50 %.	1973	32.147	—	1.658	16.600	801	Cette Société financière, créée en 1973 par le Groupe B.N.P. (50 %) et le BANCO CENTRAL (50 %) afin de faciliter les investissements français et étrangers en Espagne, a connu en 1974 un rapide développement.
	1974	119.717	—	12.316	16.063	3.576	
<b>BANQUE D'ATTIQUE (Athènes)</b> Part du Groupe B.N.P. 38,71 %.	1972	(3) 151.527	59.541	5.460	(4) 15.041	298	La progression des activités de la BANQUE d'ATTIQUE s'est poursuivie en dépit de la prolongation d'une conjoncture difficile et les résultats sont en progression.
	1973	160.231	66.167	7.463	14.236	564	
	1974	179.596	88.556	10.352	13.775	686	
<b>F.A.B.C. (New York)</b> Part du Groupe B.N.P. 100 %.	1972	2.289.128	1.932.643	89.764	139.916	2.614	La FRENCH AMERICAN BANKING CORPORATION a continué, en 1974, de renforcer sa place privilégiée dans le financement des opérations internationales ; elle a, notamment, développé ses interventions dans le domaine du négoce des matières premières, et fortement élargi sa position sur le marché new-yorkais des changes tout en continuant à jouer son rôle traditionnel auprès des entreprises françaises implantées aux Etats-Unis. La FRENCH AMERICAN BANKING CORPORATION a maintenu en 1974, le montant élevé des bénéfices réalisés en 1973, bien qu'elle ait constitué une provision importante pour dépréciation du portefeuille de titres cotés.
	1973	2.363.350	1.947.715	168.177	130.543	6.606	
	1974	2.743.172	2.262.639	268.948	125.557	6.556	

(1) Au 31 mars après répartition. (2) Y compris réserve pour éventualités. (3) Y compris les comptes d'ordre. (4) dont 2.796 capital non appelé.

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extérieur.	Résultats exercice	Informations complémentaires
<b>F.B.C. (Californie)</b> Part du Groupe B.N.P. 99,94 %.	1972	73.742	56.127	1.066	17.019	- 1.671	Après avoir, en début d'exercice, porté son capital de 4 à 8 millions de \$, la FRENCH BANK OF CALIFORNIA a continué, en 1974, à développer son activité de banque commerciale tant à SAN FRANCISCO qu'à LOS ANGELES ; les résultats au 31 Décembre font apparaître, pour la première fois depuis sa création en 1972, un bénéfice. A côté de la FRENCH BANK OF CALIFORNIA, l'Agency B.N.P. de SAN FRANCISCO continue d'intervenir activement dans le financement, par acceptations notamment, des opérations internationales.
	1973	158.324	106.645	6.046	24.435	- 2.299	
	1974	264.920	204.909	14.718	44.797	852	
<b>B.N.P. PANAMA</b> Part du Groupe B.N.P. 100 %.	1973	1.147.453	1.123.909	33.575	1.177	229	Constituée à fin 1972, la B.N.P. PANAMA S.A., dont l'activité - à la différence de celle du BANCO FIDUCIARIO DE PANAMA (cf. P. 56) est exclusivement axée sur les opérations "off-shore", a réussi en 1974 à consolider sa position auprès d'une clientèle de grandes banques, tout en développant le volume de ses financements commerciaux.
	1974	1.174.910	1.155.249	68.766	1.327	194	
<b>BANCO FRANCO COLOMBIANO</b> Part du Groupe B.N.P. 80 %.	1973	217.528	172.849	20.683	(1) 16.374	4.433	En 1974 le BANCO FRANCO COLOMBIANO - dont le BANCO DE COLOMBIA possède 20 % du capital - a connu un développement satisfaisant, notamment dans le financement du commerce extérieur, et a obtenu d'excellents résultats.
	1974	234.786	184.628	30.071	16.529	6.179	
<b>BANQUE DE LA GUYANE</b> Part du Groupe B.N.P. 82,27 %.	1972	90.523	70.645	8.160	5.678	449	Dans l'attente de réalisations industrielles encore à l'état de projet et d'une réorganisation du Centre Spatial, les Pouvoirs Publics poursuivent la mise en place d'une importante infrastructure routière et portuaire. La Banque a pu largement participer au financement de ces grands travaux et maintenir un bon niveau d'activité.
	1973	106.724	86.612	9.804	5.827	515	
	1974	128.144	102.640	14.103	6.043	638	
<b>S.F.O.M. (Genève)</b> Part du Groupe B.N.P. 34,63 %.	1972	78.354	7.260	7.719	58.822	3.713	La SOCIETE FINANCIERE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER est un holding dans lequel, à côté de la BANQUE NATIONALE DE PARIS, sont associées la BANK OF AMERICA, la BANQUE LAMBERT et la DRESDNER BANK. Elle détient pour compte commun les actions d'une filiale bancaire en Suisse, la BANQUE UNIE POUR LES PAYS D'OUTRE-MER (UOB), ainsi que des participations importantes dans onze banques commerciales et une banque d'affaires, installées dans différents pays du continent africain. Par ailleurs, elle participe à des opérations financières, souvent comme chef ou co-chef de file, sous forme de prêts en euro-devises à des Etats africains. Ses résultats ont doublé en 1974.
	1973	119.925	28.003	7.845	77.730	4.026	
	1974	185.134	59.573	18.492	103.578	8.184	

(1) Après répartition résultats du 1er semestre.

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extérieur.	Résultats exercice	Informations complémentaires
<b>U.B.A. (Nigéria)</b> Part du Groupe B.N.P. 39,14 %.		(1)	(2)		(1)		Le Nigéria, dont les réserves de change sont devenues substantielles, grâce au développement de la production pétrolière, s'est engagé dans un programme d'investissements important destiné notamment à remédier aux insuffisances de l'infrastructure. La Banque affiliée au Groupe B.N.P. - qui en assure la direction technique -, l'UNITED BANK FOR AFRICA, participe pleinement à l'essor du pays. Le Gouvernement nigérian détient 37,89 % de son capital. Son réseau comprend 28 sièges répartis dans les principaux centres d'activité du Nigéria. Ses résultats, en très forte progression, ont permis de maintenir le dividende à 25 % tout en procédant à une augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes.
	1972	1.123.745	894.953	76.007	58.586	12.997	
	1973	1.268.494	995.789	74.285	57.597	13.840	
	1974	2.126.866	1.716.589	139.923	88.436	34.936	
<b>B.N.P. "I" (Paris)</b> Part du Groupe B.N.P. 80,39 %.	1972	921.132	673.504	46.591	99.750	10.808	Dans toutes les régions où elle est représentée directement ou par ses filiales, l'année 1974 aura été marquée pour la BANQUE NATIONALE DE PARIS "INTERCONTINENTALE" par une nouvelle progression d'activités. A BEYROUTH où les progrès de l'économie libanaise ont été très nets, la Succursale de la Banque a obtenu de bons résultats. Le développement très sensible de ses opérations confirme l'importance accrue de sa participation à des transactions internationales de plus en plus nombreuses.
	1973	1.141.883	870.118	70.565	105.688	11.438	
	1974	1.357.185	1.047.626	124.404	111.992	13.569	
<b>B.N.C.I. "OI" (Paris)</b> Part du Groupe B.N.P. 61,95 %.	1972	1.061.568	800.443	97.197	60.127	6.148	La BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Océan Indien) qui a constitué en filiale en 1974 son réseau malgache (3), a tiré profit de l'activité satisfaisante de ses groupes d'exploitation directe. A la Réunion où le franc métropolitain s'est substitué au franc CFA, l'économie du Département a surtout bénéficié de l'évolution du secteur tertiaire, tandis qu'un plan de relance de la culture de la canne à sucre était mis en œuvre. A l'Ile Maurice, la campagne sucrière qui conditionne très largement l'économie du pays, a donné d'excellents résultats à la production comme au niveau de la commercialisation. Enfin, le Territoire Français des Afars et des Issas attend de la réouverture du Canal de Suez, une reprise plus nette d'activité à Djibouti. Les résultats 1974 ont été influencés de façon notable par les incidences comptables de la cession d'actif essentiellement malgache.
	1973	1.218.475	934.001	109.826	71.471	6.670	
	1974(3)	946.618	667.985	105.164	73.179	27.472	
<b>B.C.I.M. (madagascar)</b> Part du Groupe B.N.P. 99,96 %.	1974	560.891	441.847	53.944	40.035	6.305	La BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE MADAGASCAR, filiale de la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Océan Indien) depuis le 1er Janvier 1974, a, pour sa part, terminé son premier exercice dans de bonnes conditions.

(1) Au 31 Mars après répartition. (2) Y compris réserve pour éventualités.

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extérieur.	Résultats exercice	Informations complémentaires
<b>B.M.C.I. (Maroc)</b> Part du Groupe B.N.P. 50 %.	1972	603.762	528.541	41.178	25.022	2.838	La BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, qui a élargi la gamme de ses divers services, a confirmé sa progression avec des moyens d'action sensiblement renforcés par un accroissement des ressources de clientèle et par une élévation des fonds propres résultant d'une augmentation de capital. A cette occasion, la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE a pu satisfaire aux mesures de marocanisation décidées pour l'ensemble des établissements bancaires du Maroc.
	1973	622.157	538.273	46.591	26.080	2.987	
	1974	837.818	712.057	55.272	33.034	4.114	
<b>U.B.C.I. (Tunisie)</b> Part du Groupe B.N.P. 50,67 %.	1972	623.401	397.084	27.078	42.318	4.009	En Tunisie, l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE a largement développé ses concours ; tous les secteurs d'une économie en pleine évolution, en même temps qu'elle réussissait, par une augmentation notable des dépôts de sa clientèle, à consolider ses positions de place. La hausse de son bilan, comme la progression de ses résultats, témoignent du niveau élevé de l'activité de cette filiale tunisienne de la BANQUE NATIONALE DE PARIS "INTERCONTINENTALE" durant l'exercice 1974.
	1973	718.945	421.733	29.655	45.426	4.131	
	1974	1.066.318	636.173	39.418	54.483	4.495	
<b>BNP CANADA INC.</b> <b>ex-S.F.C.I.</b> Part du Groupe B.N.P. 76,61 %.	1972	361.264	315.098	23.436	22.580	3.459	La dénomination de cette Filiale a été modifiée en 1974 afin de marquer plus nettement son appartenance au Groupe. Son activité a connu, durant cet exercice, une forte progression, dans tous les domaines, suivie par une nouvelle et sensible augmentation des résultats. L'ouverture, à fin 1974, d'une agence à TORONTO, permettra à la BNP CANADA INC. de poursuivre son développement en étendant plus largement son activité dans l'Ontario.
	1973	377.720	341.057	34.405	23.771	3.958	
	1974	543.964	491.536	55.607	24.919	5.164	
<b>BANCO FIDUCIARIO DE PANAMA S.A.</b> Part du Groupe B.N.P. 79,77 %.	1972	565.187	438.402	47.325	15.363	2.356	Le BANCO FIDUCIARIO DE PANAMA a continué de développer, en 1974, une activité soutenue, essentiellement axée sur le marché intérieur, ainsi que sur les opérations de négoce de la zone libre de COLON.
	1973	706.508	553.025	62.225	15.515	2.352	
	1974	919.972	669.385	103.317	15.799	1.975	
<b>PAN ASIAN FINANCE HONG-KONG</b> Part du Groupe B.N.P. 60 %.	1974	31.166	11.959	696	19.134	23	Créé avec la participation de DAIWA SECURITIES LTD, TOKYO, cet établissement financier a pour vocation de traiter toute la gamme des services d'une Merchant Bank à Hong-Kong et dans les pays avoisinants du Sud-Est Asiatique et de l'Extrême Orient.

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extérieur.	Résultats exercice	Informations complémentaires
<b>BANEXI (Groupe)</b> Part du Groupe B.N.P. 99,99 %.	(1) 1972	726.211	651.787	25.917	52.308	5.740	La BANEXI constitue, avec ses filiales immobilières LOGEXI et SOPREXI, la banque d'affaires de la B.N.P. Ses activités en matière de prises de participations, de négociations d'entreprises et de promotions immobilières, sont conçues pour appuyer et prolonger celles du Groupe. Son développement depuis sa mise en place, encore récente, a été progressif, mais le ralentissement de l'économie française a freiné son expansion en 1974 et les restrictions de crédits l'ont empêché d'atteindre un volume de concours permettant un meilleur équilibre des résultats. La baisse marquée de la Bourse à l'automne 1974 a entraîné une dépréciation de son portefeuille de titres cotés ; les difficultés de la conjoncture ont pesé sur deux participations qui se trouvaient dans des secteurs particulièrement vulnérables, alors même que des plus-values étaient réalisées lors de la cession de deux autres participations.
	1973	742.455	636.044	41.951	78.049	2.903	
	1974	859.369	749.015	51.324	81.920	- 17.942	
<b>NATIOBAIL</b> Part du Groupe B.N.P. 99,99 %.	1972	339.162	285.130	33.517	25.279	2.763	Créée en fin 1969, NATIOBAIL, filiale spécialisée dans l'octroi de crédit-bail immobilier a connu au cours des dernières années un développement important de son activité malgré le frein constitué par l'encadrement du crédit qui pèse particulièrement sur cette filiale du fait de la date récente de sa création. Les résultats sont satisfaisants mais ont supporté notamment en 1974 les conséquences de certains dépassements inéluctables des plafonds de crédit.
	1973	499.685	413.971	53.395	50.693	5.243	
	1974	613.108	524.655	79.731	51.436	4.695	
<b>NATIO-EQUIPEMENT</b> Part du Groupe B.N.P. 99,99 %.	1973	286.923	234.074	35.093	(2) 50.000	- 83	Au cours de son deuxième exercice d'activité, NATIO-EQUIPEMENT - très handicapée également dans son développement par son absence de références et donc par les charges financières découlant de la réglementation du crédit - a dû se contenter de consolider sa pénétration sur le marché du crédit-bail mobilier. Au 7e rang de la profession (sur 44 sociétés enregistrées) pour les investissements comptabilisés en 1974, NATIO-EQUIPEMENT reste bien placée pour accompagner le redémarrage de la conjoncture économique et répondre aux besoins futurs de financement des investissements en matériels de la clientèle du Groupe B.N.P.
	1974	457.133	398.086	117.195	(3) 50.000	10	

1) En 1972 BANEXI seule. 2) dont 22.500 capital non appelé 3) dont 7.500 capital non appelé.

## II. - Autre filiale

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extérieur.	Résultats exercice	Informations complémentaires
<b>NATIO-INFORMATIQUE (Groupe)</b> Part du Groupe B.N.P. 99,98 % dans N.I.	1973 1974	57.436 56.577	Société de services	80.630 87.922	22.515 19.488	- 2.930 - 1.307	Au cours de l'année 1974, les efforts ont porté sur l'intégration des différentes Sociétés de traitement dont NATIOINFORMATIQUE avait pris le contrôle en 1973. Un programme de rénovation de l'appareil de production est en cours. Un plan d'action commerciale a été également dressé en liaison avec les réseaux d'exploitation de la B.N.P. en même temps que se mettait en place un label commercial unique NATEL assurant une image de marque unique sur l'ensemble du territoire métropolitain.

## III. - Banques et Institutions financières associées

<b>S.F.E. (Groupe)</b> Part du Groupe B.N.P. 12,50 % dans S.F.E. LUXEMBOURG	1972 1973 1974	2.248.466 2.873.059 3.855.305	1.634.711 2.114.388 3.024.807	118.476 182.652 339.298	(1) 243.067 (2) 264.478 (3) 340.534	25.152 33.898 38.653	En dépit d'une situation économique générale peu favorable, marquée par le développement du chômage et de l'inflation, l'année 1974 a encore été une année satisfaisante pour la SOCIETE FINANCIERE EUROPEENNE. Le groupe a pratiquement doublé son portefeuille de crédits (497 M de \$ crédits nouveaux contre 253 M \$ en 1973) et l'activité de banque d'affaires a également progressé favorablement. Les résultats se sont maintenus à un niveau élevé (24 % du capital libéré). La présence de la S.F.E. à l'étranger s'est affirmée par l'ouverture d'un Bureau de Représentation à Londres et la décision d'ouvrir des Bureaux de Représentation à Hong-Kong et à New York. Epaulée par ses huit actionnaires qui figurent parmi les plus importantes banques commerciales du monde, la S.F.E. envisage avec confiance de nouveaux développements.
<b>INCC-CIFEN</b> Part du Groupe B.N.P. 9,05 %.	1973 1974	26.362 173.030	102 144.610	2.018 14.317	25.897 24.480	37 19	Créée au cours de l'année 1973, la COMPAGNIE INTERNATIONALE POUR LE FINANCEMENT DE L'ENERGIE NUCLEAIRE, a complété en 1974 son dispositif juridique par la création d'un holding à LUXEMBOURG et l'implantation d'un établissement bancaire à PARIS, ce qui doit lui permettre de développer son activité internationale et d'engager de nouvelles opérations de financement.
<b>B.A.I.I. (Paris)</b> Part du Groupe B.N.P. 6,99 %.	1973 (4) 1974	502.560 1.424.075	446.527 1.341.459	11.142 81.499	50.000 50.000	- 388 2.408	Le premier exercice complet de la BANQUE ARABE ET INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENT a permis de dégager un résultat d'exploitation positif, fruit des différentes activités déployées dans le domaine des financements directs, des opérations de garanties et des services financiers. Dans ce dernier secteur, la B.A.I.I., dont l'objectif est d'être une "investment bank" arabe d'audience internationale, a affirmé sa vocation en intervenant, parfois comme pionnier, dans les marchés financiers arabes naissants.

(1) dont 111.520 capital non appelé (2) dont 118.988 capital non appelé (3) dont 144.602 capital non appelé (4) Premier exercice de 9 mois.

Noms des Sociétés	Années	Total du bilan	Total des dépôts de clientèle et banques	Chiffre d'affaires	Fonds propres extérieur.	Résultats exercice	Informations complémentaires
<b>COFIFA</b> Part du Groupe B.N.P. 28,08 %.	1972 1973 1974	108.128 111.258 114.801	- - -	5.973 8.191 9.409	53.492 56.267 58.698	5.042 4.813 4.972	La COMPAGNIE FINANCIERE FRANCE AFRIQUE est un holding financier coté en bourse qui associe à la B.N.P. le groupe de la BANQUE DE SUEZ, le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE et la BANQUE DE MADAGASCAR ET DES COMORES, dans la gestion d'intérêts immobiliers, industriels et bancaires en France et en Afrique. La plus importante de ses participations est la B.I.A.O.
<b>B.I.A.O. (Groupe) Paris</b> Part de la COFIFA 51 %.	1972 1973 1974	2.406.881 3.252.469 4.242.016	1.646.542 2.110.619 2.865.457	240.710 341.869 513.115	75.501 78.330 87.222	12.717 25.560 19.176 (1)	Au cours de l'exercice 1974 la BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE a poursuivi son activité dans les différents pays africains en adaptant dans de nombreux cas sa structure et ses développements aux nécessités de l'évolution locale. Elle a également fait un effort tout particulier pour renforcer ses implantations en Grèce et en Allemagne.
<b>A.E.F.C. (Sydney) (Groupe)</b> Part du Groupe B.N.P. 23 %.	1972 1973 1974	(2) 241.277 392.465 534.875	204.102 337.668 425.180	8.994 25.830 41.176	33.921 39.891 49.290	1.157 3.515 4.083	Malgré le ralentissement de l'économie australienne, notre Société Financière associée, l'AUSTRALIAN EUROPEAN FINANCE CORPORATION a poursuivi ses activités dans de bonnes conditions et ses résultats sont en progrès.

N.B. Les contrevaleurs ont été calculées sur la base des cours de change officiels en fin d'année  
(1) compte tenu d'une réserve spéciale pour risques particuliers (2) bilans au 30 Juin.

